

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

"C'est par son caractère national et son goût du terroir qu'une littérature est grande et respectable. Ce n'est qu'alors qu'elle passe du niveau d'exercice d'école à celui d'expression de l'âme d'un pays."

C.-A. HENRY,
Ministre de France au Canada.

SCENE BUCOLIQUE



*Est-il rien de plus reposant pour l'oeil que ce tableau champêtre.
Heureux cultivateur, si tu connaissais ta richesse et la beauté de ton entourage!*

Réfrigération

Electrique



Faites un placement dans
une

GLACIÈRE

ÉLECTRIQUE



Elle se paye par elle-même
en aliments conservés
et en
commodité.

REDIGER son TESTAMENT

*est la chose la plus importante de la vie
Avez-vous pensé au vôtre?*

Consultez-nous



Société d'Administration et de Fiducie

Administratrice et fiduciaire

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

“LA LAITERIE DE QUEBEC”

LIMITEE

JULES GINGRAS, Président

Votre santé et celle des êtres qui vous sont chers exige des produits de première qualité. Pour qu'un lait soit pur et sain il faut qu'il soit clarifié et pasteurisé; c'est ce que vous assurent notre machinerie des plus modernes et notre personnel vigilant.

Pour votre commande de lait, crème, beurre, crème glacée, téléphonez à 7101. Nous vous promettons un service prompt et courtois ainsi qu'une entière satisfaction.

“LA LAITERIE DE QUEBEC” Ltée

AVENUE DU SACRE-COEUR

“LA LAITERIE LAVAL Enr.”

Pour votre sécurité personnelle et celle de votre famille employez le lait “LAVAL”, et si vous désirez savoir pourquoi venez visiter la laiterie.

Téléphonez à 4-3551 pour une commande d'essai et vous serez convaincus des qualités supérieures de notre produit.

**NOS 21 VOITURES
VOUS ASSURENT UN SERVICE
PROMPT.**

“LAITERIE LAVAL” 237, 4ème Avenue.

Maison Fondée
en 1845

Téléphone No 2-2119

283, Rue St-Vallier

GERMAIN LEPINE LIMITEE

Manufacturiers d'Articles Funéraires

— SERVICE D'AMBULANCE —

DIRECTEURS DE FUNERAILLES ET EMBAUMEURS
QUEBEC, Canada

CHARLES DELAGRAVE

Notaire de la Cité de Québec

EDIFICE SUN TRUST

132, St-Pierre,

Tél.: 2-1912

ADMINISTRATION:

M. Eudore Caron
Président

Mlle G. Caron
Secrétaire

BUREAU:

5, rue Vallière

QUÉBEC.

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

5, rue Vallière,

-:-

Téléphone: 4-4551

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS
Président.

G.-E. MARQUIS
Gérant.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, 5, rue Vallière, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.

LA CAISSE D'ECONOMIE

de
NOTRE-DAME
de QUEBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

La
seule Banque
d'Epargne à
QUEBEC

Sommaire

	Pages
Quinzième anniversaire, <i>G.-E. Marquis</i>	2
D'un mois à l'autre, <i>D. Potvin</i>	3
Chez nos poètes	6
A la gloire des aïeux, <i>Alphonse Désilets</i>	7
Au jardin des lettres	8
Un témoignage, <i>Mgr Camille Roy</i>	11
L'aveu d'une faute, <i>Jean Bruchési</i>	13
Les échos, <i>J.-Horace Philippon</i>	14
L'or dans le monde, <i>A.-O. Dufresne</i>	16
L'indépendance économique par l'assurance-vie, <i>M. de Goumois</i>	19
L'art dans la gravure, <i>Hector Faber</i>	22

PROPRETE

PAIN DE QUALITE

SERVICE

La Boulangerie Indienne

"Nous fabriquons aussi un pain de farine entière"

TREMBLAY & FRÈRE

Tél.: 4-2237

40, 16eme rue

Limoilou

L'Expérience de vingt siècles

"J'estime que dans la famille, comme dans l'Etat, la meilleure source de richesse est l'économie", disait Cicéron. L'expérience de vingt siècles confirme cette vérité. Faites-en votre profit. L'épargne et le placement méthodiques vous assureront l'indépendance. Mettez de côté régulièrement l'argent dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Ouvrez un compte d'épargne à la:

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif,

PLUS DE

\$132,000,000.

13 SUCCURSALES A

QUEBEC

Notre personnel est
à vos ordres.

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XIV No. 12

— BUREAU, 5, rue Vallière, QUÉBEC —

MAI 1933

15ième Anniversaire

La Société des Arts, Sciences et Lettres vient de célébrer le 15ième anniversaire de sa fondation, par des agapes familiales, si l'on peut dire, et comme il convient d'ailleurs, par les temps difficiles que nous traversons.

Une cinquantaine de convives réunis autour de tables garnies de mets délicats mais frugaux, arrosés de vins généreux, ont écouté avec attention les quelques discours prononcés, au cours desquels les orateurs ont rappelé avec à propos les oeuvres accomplies depuis 1918, grâce aux activités collectives de ses membres.

L'archiviste de la Société a passé en revue succincte les menus événements enregistrés dans ses cahiers et fait revivre quelques épisodes de son existence, qui ne fut pas toujours rose.

D'autres ont bien voulu louer notre Société pour l'oeuvre qu'elle a accomplie et les heureuses initiatives qu'elle a prises, dont plusieurs ont eu des résultats remarquables, sans parler de sa croisade de refrancisation, la dernière inscrite à son programme, mais non la moindre.

Il est peut-être trop tôt pour apprécier la mesure de travail, d'efforts et de succès obtenus par les quatorze présidents qui se sont succédé, mais il n'est pas trop tôt, cependant, pour leur dire toute notre appréciation et notre reconnaissance pour leur généreuse coopération.

Ce n'est pas dans un but lucratif qu'ils ont peiné, mais tout simplement par esprit d'altruisme et de patriotisme généreux.

Au-dessus de la tâche quotidienne qui devait assurer le pain à leur famille, ils ont voulu consacrer quelques heures chaque semaine à l'étude de questions d'intérêt général, et pour le bien-être de leurs compatriotes.

Nos sociétaires nous sont aussi bien chers et c'est grâce à eux si nous avons pu poursuivre notre tâche, malgré les difficultés nombreuses qui se sont présentées le long du parcours de notre sentier parfois parsemé de ronces et d'épines.

Notre gratitude va aussi, tout particulièrement, au gouvernement de la Province pour les généreux octrois accordés depuis une dizaine d'années, octrois qui nous ont permis de demeurer à flot, lors des années de grandes sécheresses.

Dans un prochain numéro, nous donnerons un compte rendu complet de cette fête, de même que nous publierons quelques-unes des réponses aux toasts proposés, afin que nos fidèles lecteurs du "Terroir" puissent, au moins par la pensée, goûter au banquet spirituel que les convives ont le plus vivement apprécié.

Plus forts que jamais et non moins déterminés que jadis, en 1918, nous mettons le cap vers les Noces d'Argent, sans dévier de notre idéal premier : "promouvoir et protéger de toutes façons la culture des arts, des sciences et des lettres chez les Canadiens français."

G.-E. MARQUIS.

D'UN MOIS A L'AUTRE

Par Damase Potvin.

Une très intéressante conférence — la dernière de la saison — a été faite, au début de mai, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, par M. Edgar Rochette, C. R., M. P. P. sur un sujet toujours intéressant et, en tout cas, d'une incontestable actualité : la truite. La saison de la pêche à notre délicate "salmo fontinalis", comme on le sait, est ouverte depuis le 1er mai, mais grâce à la saison tardive, les truites laurentiennes s'en sont donné à coeur-joie au fond des rivières et des lacs glacés. Elles en ont eu encore pour plusieurs jours de cette saison de pêche plutôt théorique.

N'empêche que le sujet traité par le député de Charlevoix-Saguenay tombait en plein dans l'actualité et le temps était bien choisi pour nous faire connaître sous tous ses aspects ce poisson quasi universel, aussi délicieux au goût que plaisant à capturer, qu'il s'agisse de toutes les variétés que l'on rencontre ici : truite de mousse, truite de lac, de mer; truite mouchetée, truites rouges, grises, brunes; — car il y en a de toutes les couleurs comme, à la pêche, elles nous en font voir également de toutes les couleurs. L'on a toujours porté un profond intérêt à la truite de nos lacs et de nos rivières que l'on veut protéger à l'égal des plus beaux gibiers de nos forêts. Au cours de l'une des dernières sessions de la province on a même passé une loi prohibant la vente de la truite rouge qui était en train de disparaître notamment dans le district de Montréal. Dans la région de Québec elle est encore abondante et le fait est que les "lacs à truites" du district de Québec sont presque inépuisables. Depuis surtout l'ouverture de la voie ferrée du Canadien National d'aujourd'hui, voilà près de cinquante ans, le territoire qui, pourrait-on dire, sert de royaume à la truite est presque incommensurable. Les lacs ne s'y comptent pas et malgré la multiplicité des clubs qui sont établis un peu partout dans ce territoire, la pêche continue d'être fructueuse. Cela commence dans les environs de Québec et n'a presque plus de fin, en filant vers le Nord.

Le conférencier de l'autre jour a étudié la truite, avons-nous dit, sous tous ses aspects mais il est intéressant de mentionner surtout l'aspect économique. La truite est devenue aujourd'hui pour notre province une richesse nationale. Elle n'a pas seulement de valeur comme aliment mais comme ressource naturelle qui rapporte actuellement au gouvernement de la province des revenus très appréciables. De partout en Amérique, de nombreux sportsmen viennent dans notre province, chaque année, pour se livrer au plaisir de la pêche à la truite de sorte que, d'après les dernières statistiques, dans la province de Québec, 3,933 lacs et 321 rivières rapportent à notre trésor la somme de \$209,317. La valeur des constructions érigées sur le bord de ces lacs et de ces rivières s'élève à \$3,991,269. Le nombre de gardiens de clubs de pêche

est de 804 et celui des guides employés est de 2,522. Il se paie en salaires dans ces différents clubs une somme de \$1,232,925. On évalue le montant dépensé par les Américains dans leurs excursions chez nous à \$679,759. et la somme dépensée par les visiteurs canadiens à \$159,904. De leur côté, les membres des clubs déboursent pour leurs voyages une somme de \$432,133. Il y a de plus la grande valeur constituée par la conservation d'une ressource naturelle aussi productrice et par la garantie que ce revenu annuel sera perpétué à ces clubs établis chez nous car ces clubs sont autant de petits pères nationaux où la truite est protégée. Peut-on trouver un lac ou une rivière qui ait encore quelque valeur après plusieurs années de pêche libre?...

* * * *

Avec la belle saison, vont se continuer les activités de la Station Biologique du Saint-Laurent inaugurée à Trois-Pistoles, le 28 avril 1931. On sait que cette institution, qui a manqué si longtemps à notre province, a été fondée par notre Université Laval avec le concours de la Société Provancher d'Histoire Naturelle de Québec. Elle a présentement pour directeur M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur du Conseil National des Recherches Scientifiques et directeur de l'Ecole Supérieure de Chimie. C'est dire que la Station Biologique est entre bonnes mains. Aussi, quel bon et beau travail l'on a fait là depuis deux ans. L'automne dernier, M. l'abbé Vachon publiait le premier rapport des travaux de cette fondation. Servir la science, servir les pêcheurs, servir la nation et le pays, voilà les trois principaux objets que visait l'Université Laval en fondant cet institut d'études océanographiques. Si elle n'y est pas arrivée complètement dès le début elle n'en a pas moins fait un pas considérable dans ce sens. Notre population doit l'en féliciter et rendre hommage aux travailleurs modestes qui collaborent si généreusement à cette oeuvre. Parmi ces travailleurs, nous aimons à citer les personnes suivantes, à part le directeur : le Dr D. A. Déry, assistant-directeur, M. l'abbé Camille Morisset, économiste, le Dr Georges Préfontaine, biologiste en chef, M. P. E. Fiset, attaché au Département de la Biologie, le Dr Risi, chimiste en chef, MM. J. L. Tremblay, L. P. Dugal, attachés au département de la Chimie, M. l'abbé Arthur Robitaille, le Dr A. R. Potvin, directeur du laboratoire de Biologie, le Rév. Père Asselin, du séminaire de Joliette, M. l'abbé A. A. de Champlain, du séminaire de Rimouski, le Rév. Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut de Botanique de l'Université de Montréal, le Dr Carl Faessler, professeur de minéralogie de l'Ecole Supérieure de Chimie de l'Université Laval, le Dr A. Willey, de l'Université McGill, le Dr A. G. Huntsman, directeur de la Station Biologique de Saint-Andrews, N. B., le Dr H. B. Gigelow, de l'Université d'Harvard, M. Iselin, de

Woods Hole, Oceanographie Institute, et d'autres encore.

Tout était à organiser dans cette institution avant d'accomplir le moindre travail de recherches scientifiques. Il y avait, en effet, à voir à l'équipement de la Station et de ses divers laboratoires, à la construction d'un bateau spécial pour les recherches et les expériences océanographiques, à l'achat des instruments et des agrès de pêche; à étudier les méthodes à employer pour les recherches physiques et chimiques du chlore total, de la densité de l'eau, des matières organiques et autres déterminations; des recherches biologiques sur le plankton laurentien. Malgré ce travail préparatoire qui a exigé maintes excursions, sondages, prises de fonds, dragages, dosages, etc, on a fait de belles études, en particulier sur les chemine-ments géologiques sur la côte sud du Saint-Laurent, de l'Île-Verte au Bic, et sur la géologie de la Côte Nord, de Tadoussac à Betsiamites.

Ce premier et dernier rapport de la Station Biologique signale encore un travail du Frère Marie-Victorin sur la florule phanérogamique de l'Île-aux-Pommes et une étude mycologique de la région des Trois-Pistoles par le Dr A. R. Potvin, des notes préliminaires sur la faune de l'estuaire du Saint-Laurent par le Dr Georges Préfontaine et un rapport sur le plankton du Saint-Laurent par M. A. Willey, de l'Université McGill.

Comme on peut le voir, le premier rapport de la Station Biologique du Saint-Laurent constitue un riche document qui mérite une étude attentive. Il est comme le premier chaînon du développement rapide et prochain qui attend le fleuve Saint-Laurent et ce développement sera d'autant mieux dirigé qu'il sera soumis aux observations scientifiques de la Station des Trois-Pistoles, digne fondation de la première université canadienne.

* * * *

Avec l'ouverture de la saison des touristes l'on commence à parler cuisine et, plus particulièrement cuisine canadienne. Voilà déjà assez longtemps que l'on veut imposer la cuisine dite canadienne dans nos hôtelleries. Nous en sommes. Il y aurait, au moins, pour ceux qui viennent nous visiter, avec notre cuisine canadienne, quelque chose de particulier qu'on ne voit pas ailleurs. Cela cadrerait bien avec la physiologie française que l'on veut donner, par le temps qui court, à notre province. Mais il faudrait s'entendre, car il y a, ici, certaines restrictions. Il ne faudrait pas s'imaginer que ce serait une bonne action que de servir aux étrangers, à plats que veux-tu, ce que l'on appelle généralement des plats canadiens. Imaginez que l'on serve pendant des jours à de pauvres sybarites des villes ou à de petits employés de fabriques accoutumés à manger quelque chose sur le pouce à des heures plutôt irrégulières, ce que l'on sert, par exemple, sur la table d'un de ces "diners d'habitants" que l'on organise en certains clubs vers le temps de la St-Jean-Baptiste ou encore au temps des fêtes. L'on commettrait tout simplement une mauvaise action. Autant vaudrait tenter d'empoisonner nos visiteurs pour s'en débarrasser. Franchement, dans les circonstances, à quoi rimeraient ces tourtières, et ces omelettes au lard, ces ragoûts de pattes de cochon, ces cretons, etc, copieusement servis, sinon à étouffer à brève échéance, les convives? Ce sont franchement des aliments trop riches, trop

lourds, et encombrants, qui intoxiqueraient du coup et conduiraient en cinq secs, à toute une série de gastrites, d'entérites, d'urticaires, aussi bien que de la névrite à la folie, en passant par la paralysie, le botulisme, les coliques hépatiques et d'autres supplices non moins certains.

Non, il faut de la mesure, surtout quand il s'agit de nos mets nationaux inventés par nos ancêtres devant la rigueur du climat et les dépenses d'énergie et de forces physiques qu'exigeaient les rudes travaux de l'établissement sur le "lot en bois debout"; non, il faut tenir compte des proportions et des calories. Il ne faut pas prétendre, même pour nous, les indigènes, nous nourrir comme au temps de nos ancêtres qui étaient d'une autre constitution que la nôtre. La vie bruyante, surmenée, que nous menons demande un régime qui tienne plus à l'art, ou à la science de manger. Il faut doser les mets, quoi!

Et, à ce propos, au Service de l'Hôtellerie de la province, où l'on mène, depuis quelques années, une intelligente campagne en faveur d'une cuisine spécifique canadienne, l'on obéit à une judicieuse suggestion qui a été faite aux conférencières, en particulier. C'est de recommander aux hôteliers de ne servir aux repas qu'un plat de nos "mets canadiens" ordinaires, toujours le même dans chaque hôtellerie, et plutôt en quantité de façon que le convive puisse revenir, s'il le trouve de son goût, et de façon aussi qu'il y ait une sorte de spécialité pour chaque hôtellerie. Mais il faut que ce soit quelque chose de "pas déjà vu", de pas "déjà goûté" ailleurs et que ce soit tout à fait spécifique à notre province. On en mangera, de ce plat spécifique, ou on n'en mangera pas. On l'aimera ou on ne l'aimera pas. Dans ce dernier cas, le convive se rabattra tout simplement sur les mets ordinaires et nous ne l'aurons pas condamné à une sorte de suicide en le forçant à s'ingurgiter à plein estomac de notre "cuisine canadienne".

Ayons, si l'on veut, notre cuisine, nos mets propres, mais sachons les faire voisiner avec les autres.

"Toutes les cuisines doivent s'inspirer des goûts du jour, c'est-à-dire se moderniser tout en respectant les traditions qui sont propres à chaque pays", disait, récemment, Madame Blanche L. Pagé, conférencière du Service de l'Hôtellerie de la province, dans un excellent article publié à l'occasion des grandes démonstrations d'art culinaire qui auront lieu, ces jours-ci, au Forum, à Montréal, sous les auspices de la PRESSE, et sous la direction de Mademoiselle Hélène Chagnon.

* * * *

Le souvenir de la grande artiste canadienne-française que fut Albani a été évoqué, l'autre jour, dans plusieurs mémoires, lorsque le premier ministre de la province a reçu un superbe marbre de Carrare représentant la diva canadienne et offert à la province de Québec par M. Ernest Gye, de Londres, fils de l'artiste. Ce buste est maintenant au Musée de la province où il rappellera désormais grâce à ce souvenir tangible, aux Canadiens Français la mémoire de leur illustre compatriote qui proclama parfois bien haut sur les scènes du monde entier le nom du Canada français. Car, de toutes les grandes cantatrices qui se firent entendre dans le vaste monde, Emma Lajeunesse fut l'une de celles qui provoquèrent partout le plus sincère enthousiasme chez les grands de la terre comme parmi le plus humble peuple et il faut lire les

quelques souvenirs laissés par l'artiste pour s'en rendre compte. Plusieurs fois, raconte-t-elle, quelque part, longtemps après le concert qu'elle avait donné dans le théâtre d'une grande ville, elle était forcée de sortir sur le balcon de l'hôtel où elle logeait et de chanter "Home Sweet Home" ou quelque autre ballade populaire devant la foule qui se tenait dans la rue et qui la réclamait à grands cris. Une fois, à Dublin, les étudiants détêlèrent ses chevaux et on vint lui dire que si elle ne sortait pas de l'hôtel où elle était entrée, pour chanter, on briserait les fenêtres de l'hôtel. Elle parut sur la verandah enveloppée de châles épais car il faisait une nuit très froide. Et ce n'est pas chose aisée assurément que de chanter dans de telles circonstances.

On a demandé aussi maintes fois à la grande Albani de chanter dans la chambre de mourants. Elle a chanté au chevet du vieil évêque d'Albany qui était dangereusement malade. Six ans après un grand festival où Albani avait chanté à Norwich, étant retournée dans cette ville, elle fut mandée par un vieux monsieur mourant au chevet duquel elle dû chanter la belle et populaire romance "La dernière rose de l'été". Et ce fut une scène que jamais n'oublia la grande cantatrice.

La vie d'Emma Lajeunesse a été écrite par un écrivain québécois, Napoléon Legendre. Il raconte toute la vie triomphale de notre grande artiste et évoque en des détails piquants son humble jeunesse, ses premiers concerts dans une salle qui se trouvait au deuxième étage du "Mechanic's Hall", coin Saint-Pierre

et Saint-Jacques, à Montréal. C'est là qu'Emma Lajeunesse fit ses débuts. Alors elle se destinait plutôt à la musique instrumentale que vocale. Elle fit les frais de son premier concert avec son père qui était son professeur et un chanteur anglais. Ils avaient tous trois à remplir tout un programme qui, grâce au triple talent de pianiste, de harpiste et de cantatrice de la jeune Emma, fut assez varié. Elle avait chanté, en cette occasion, entre autres choses, en s'accompagnant de la harpe, le "Salut à la France" de la "Fille du Régiment". Son succès fut triomphal encore que l'on était loin de deviner dans cette humble et timide jeune fille la prodigieuse cantatrice qu'elle allait devenir bientôt. Rappelons encore qu'un peu plus tard, le 12 septembre, 1862, la jeune fille se faisait de nouveau entendre au même endroit, cette fois avec le concours de sa jeune soeur Carolin. Ce concert était sous le patronage de sir Fenwick Williams et de son état-major, du lieutenant-colonel Coursol et du maire de Montréal, C.-S. Rodier. Ce fut pour Emma Lajeunesse un autre grand triomphe. On rapporte que l'enthousiasme fut à son comble lorsqu'elle exécuta à première vue et d'une manière irréprochable les "Murmures Eoliens" de Gottschalk; car, l'une des choses étonnantes chez la jeune artiste et qui réjouissait tant son père dans les leçons qu'il lui donnait, c'était sa facilité à la lecture à première vue des pièces les plus difficiles d'exécution.

Notre province recevant ce marbre qui évoque les traits de la grande artiste, nous croyons qu'il était opportun de rappeler ces quelques souvenirs d'une vie glorieuse pour le Canada français artistique.



Un sport royal : la pêche à la truite

CHEZ NOS POÈTES

A L'ANCRE

“Le navire semblait rêver
 “D’inoubliables prétentaines
 “A travers des îles lointaines
 “Et d’un voyage inachevé...”

A. D.

Ce vieux trois-mâts qui dort à l'ancre dans la rade
 A parcouru jadis les océans lointains
 Par delà les flots bleus qui baignent les Cyclades.
 Et vu monter l'aurore aux pays levantins,

Sous le soir endormeur, la brise qui s'élève
 Chantonne doucement dans ses mâts dégarnis,
 Et le vieux vaisseau las berce toujours son rêve
 D'aller comme autrefois voguer vers l'infini.

Car, bien qu'il aît connu la halte loin des havres
 Et la peur de sombrer par les nuits de gros temps,
 Dans la mer lourde et grise où roulaient des cadavres,
 Il regrette toujours ses croisières d'antan.

Il regrette les ciels d'azur, d'or et de neige
 Et les flots transparents des golfes tropicaux,
 Et le bruit des cités grouillantes dont l'écho
 Persiste dans son coeur, que la tristesse assiège.

Tout son bonheur est fait de souvenirs défunts.
 Mais si la mer s'anime, il s'éveille avec elle :
 Un délire d'ivresse envahit sa cervelle
 Quand la brise lui tend d'exotiques parfums.

Et, c'est pourquoi souvent, quand la nuit est venue,
 Levant l'ancre en secret, le vaisseau qu'on croit mort
 S'aventure tout seul sur des mers inconnues
 Puis, dès l'aube, revient furtivement au port...

Emile CODERRE.

Juillet 1926.

LE COLON

J'ai pris racine au sol qu'ont découvert les nôtres;
 Et dans chaque sillon, puisant leur souvenir
 Comme un or épuré que rien ne peut ternir.
 J'écoute dans mon coeur chanter leur voix d'apôtres.

L'humus retient encor la trace de leurs pas,
 Sur les monts verts de chêne et les fonds de mélèze;
 Et je me sens partout l'âme et le front à l'aise,
 En répétant leurs mots, qu'ils ne célèrent pas.

Lorsque le soir étend ses feux myriadares,
 Sur les toits endormis des colons fatigués,
 J'entends les vieux refrains qui passaient grand-
 [largués,
 Sous le même azur vierge, en des temps légendaires.

C'est le même soleil qui darde ses rayons
 Sur la jachère brune et les blés de ma ferme,
 Et tout ce froment d'or que la terre m'affirme,
 Connut la rude main d'ancêtres en sayons.

Qu'importent la patine et l'oubli des années!
 Les villes ont couvert les forêts de jadis,
 Sans pouvoir étouffer la croissance des lis,
 Qui montrent en tous lieux leurs pousses obstinées.

Je reste dans mon bois, qui m'offre ses clairières,
 Et je vois s'allumer les étoiles, lis d'or,
 Sur le drapeau d'azur, qui reprend son essor
 Comme aux jours où les preux reculaient nos
 [frontières.

Et je songe, tout bas, en invoquant les cieux,
 Que les codes, jamais, n'ont pu courber les astres,
 Et que l'âme française, affermie aux désastres,
 Gravitera toujours dans l'orbe des aïeux.

Jules TREMBLAY

“Arômes du Terroir”

SONNET

Je porte en ma poitrine une âme de guerrière,
 Qui fouette ma chair et qui brûle mon sang,
 Comme un soleil de feu se prolonge en l'étang
 Où croulent ses tisons et baigne sa lumière.

Qu'importe si la lutte est rude ! Pour rapière
 Mais si quelqu'aiguillon me laboure le flanc
 Mais si quelqu'aiguillon me laboure le flanc
 Je resterai de bout, douloureuse, mais fière !

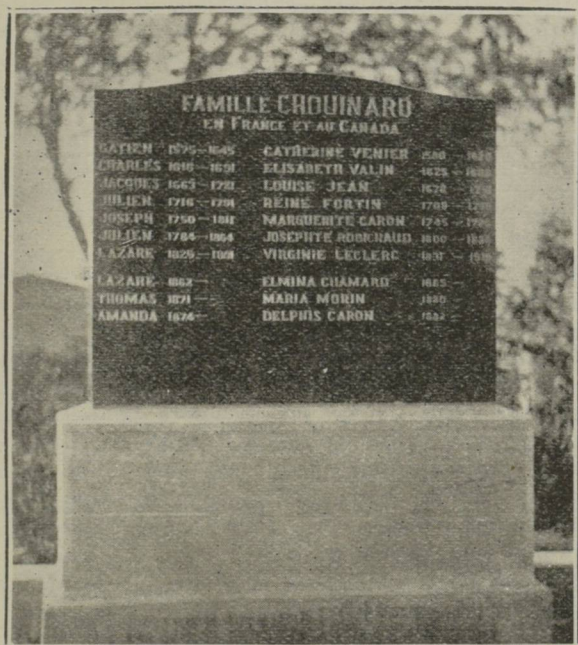
Rien ne m'empêchera de suivre mon destin !
 Ni l'ombre surgissant en travers du chemin,
 Ni les chocs de l'amour, ni l'assaut de l'envie !

Les yeux tout grands ouverts, dans un stoïque effort,
 Pour qu'on n'étouffe pas le rêve de ma vie,
 Je me battrai sans peur jusqu'au seuil de la mort !

Cécile CHABOT.

—Montréal, février 1933.

A la gloire des aïeux



Les chefs de familles Chouinard en France et au Canada, de 1775 à 1900.

Les voyageurs qui traversent nos belles paroisses du bas de Québec devront s'arrêter désormais à l'église de Saint-Jean Port-Joli, pour admirer un monument élevé à la mémoire de dix générations qui ont fait honneur à la race française au Canada.

Je veux parler d'un marbre artistique autant qu'évocat, dû à la piété filiale de l'un des descendants de la grande famille Chouinard. Ce riche mausolée consiste en un bloc de granit rouge, aux lignes élégantes et sobres, où se détachent en lettres d'or les noms et dates généalogiques de chaque branche familiale des Chouinard, depuis 1575 à nos jours.

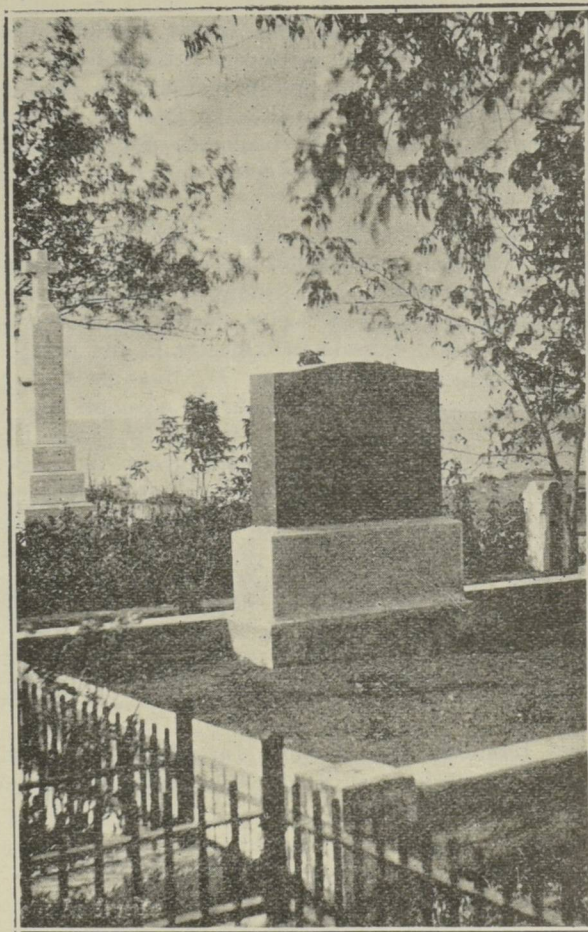
Le révérend Frère Sigismond, (Achille Chouinard), aujourd'hui directeur général de la Maison Mère des Frères des Ecoles Chrétiennes à Sainte-Foy, Québec, avait écrit, en 1921, l'histoire et la généalogie de sa famille, depuis les ancêtres émigrés au Canada en 1685. Les descendants de Jacques Chouinard ont fait souche le long du Saint-Laurent et leur nom s'est attaché à des oeuvres multiples, d'éducation, de sacerdoce, de professions libérales, d'industries, de commerce et d'agriculture. Le prestige héréditaire de leur intelligence et de leur activité s'est exercé dans tous les domaines. Il était juste que les noms des aïeux fussent rappelés à ceux qui viennent d'eux et à ceux qui doivent profiter de leurs nobles exemples.

Le Rev. Frère Sigismond ne s'est pas cru libéré de sa dette de gratitude envers ses pères en écrivant leur vie. Il a voulu fixer leur mémoire dans le temps présent et à venir en leur donnant un monument digne de leur mérite. C'est pourquoi l'on admirera son geste de filiale piété en visitant le cimetière déjà ancien de Saint-Jean Port-Joli.

Cet exemple pourrait être imité par les descendants de toutes les grandes familles canadiennes-françaises. Il servirait à perpétuer le souvenir de ceux qui, le long de deux ou trois siècles, ont prolongé sur cette terre d'Amérique les plus nobles traditions de la race dont nous sommes, la foi, la langue et le génie créateur des aïeux. Car nous n'avons pas suffisamment le culte de la petite histoire; nous ne pratiquons pas assez la religion du souvenir. Le passé est notre grand maître: nous nous devons de continuer le courage, l'énergie, la vaillance, la noblesse de coeur et d'âme de cette race de gentilhommes que furent nos pères. "Je me souviens" dit la devise nationale. Souvenons-nous effectivement.

Si tous les descendants de grandes familles françaises catholiques établies au Canada répétaient le geste admirable du Frère Sigismond, nous aimerions davantage notre histoire, notre sol natal et notre vie paroissiale. Et nous pourrions répéter avec justesse la belle parole de Pierre Chauveau: "Nous n'avons pas encore dit à l'Histoire le dernier mot de notre survivance."

Alphonse DESILETS.



Le monument commémoratif des familles Chouinard, au cimetière de St-Jean Port-Joli, comté de l'Islet.

Au Jardin des Lettres

“VALEUR ECONOMIQUE DU TOURISME”,
par M. Gaston Marquis, assistant-secrétaire de la
Chambre de Commerce de Québec.

Il y a, Dieu merci, parmi la jeune génération des professionnels et des hommes d'affaires, une élite de travailleurs qui s'outillent pour l'avenir avec un sérieux et une clairvoyance admirables. Ils se livrent à des études, s'entraînent à des exercices et s'imposent des tâches laborieuses et difficiles, qui profiteront non seulement à eux-mêmes et à leurs confrères immédiats, mais aussi à leurs concitoyens en général.

Les anciens savent par expérience que si, par suite du désarroi économique et moral que nous subissons, il s'en trouve qui croulent dans des catastrophes irréparables, d'autre part les prévoyants, les travailleurs, les optimistes éclairés surnageront au désastre et retrouveront la prospérité dans une ère renouvelée.

Il faut de l'énergie, parfois du renoncement, pour envisager les problèmes actuels et lutter en vue de l'avenir. L'étude de ces problèmes est captivante pour qui s'y livre avec un objectif pratique. Et c'est le cas d'un groupe intéressant de jeunes hommes dans la section junior de la Chambre de Commerce et du Jeune Barreau de Québec.

L'un de ces travailleurs, M. Gaston Marquis, donnait en mars dernier une conférence très élaborée sur la valeur économique du tourisme. Sa thèse est bien échafaudée; les chiffres qu'il offre à notre méditation constituent des motifs probants pour le maintien et le développement de cette source de revenus à la ville et à la campagne.

Des considérations de caractère ethnique, de physiologie française, de cachet ancien à garder chez nous, coûte que coûte, renferment le principe et les conséquences logiques de cette industrie précieuse qu'est le tourisme dans la province et la cité de Québec. Les suggestions faites par M. Marquis sont en tous points conformes aux intérêts économiques et historiques de notre pays visité par le tourisme. Une publicité poussée avec soin et des offices de renseignements aux endroits stratégiques, des hôtelleries et restaurants de caractère et d'atmosphère qui soient de couleur locale, un emploi généralisé des Guides historiques diplômés, par les compagnies de transport, agences de voyages, les hôtels et les pensions privées, les restaurants et les services municipaux, tous ces moyens assureront le succès fructueux d'un tourisme dont la valeur économique peut devenir incalculable.

Nous félicitons M. Gaston Marquis de son utile travail et souhaitons qu'il soit étudié et mis à profit par tous les intéressés.

Alphonse DESILETS.

* * * *

“DU SOLEIL SUR L'ETANG NOIR”. *Poésies*
d'Ulric-L. Gingras; Albert Lévesque, éditeur, Montréal 1933.

L'un après l'autre les poètes du Canada français reviennent aux sources de l'inspiration la plus féconde. Parmi les derniers recueils de poèmes publiés, ceux d'Alfred DesRochers, de Robert Choquette et d'Ulric Gingras, ajoutent un charme nouveau à la contemplation de la nature agreste et de la vie rurale que nous ne savions pas regarder.

Dans la vie du terroir, le beau immanent est fruste, parfois cru, simple, naïf et sans recherche. La variété du décor, l'ordonnance des travaux et des jours, la force sereine du travail, la multitude des fruits que ce labeur engendre, et l'oeuvre créatrice continuée sans répit depuis les premiers hommes, tout, dans le vaste jardin chante à l'oreille du poète cet éternel cantique, dont Virgile exprima le sens avant notre ère, et que nous savourons encore après deux mille ans de critique et de divergences littéraires.

Si quelques poètes de France ont idéalisé la vie champêtre pour s'y mieux complaire, ceux de chez nous y ont cherché le repos de l'esprit, le regain des forces morales, l'équilibre du jugement sain, et l'ampleur des images qu'offre à nos yeux le panorama élargi et lumineux d'une campagne canadienne...

Le dernier livre d'Ulric Gingras est le psautier, non d'un prophète, mais d'un prêtre du Beau, dont la pensée assujettie aux obsessions quotidiennes du gagne-pain avait besoin de s'évader. Le poète exprime, dans une langue qui est sienne, les émotions ravivées de son enfance de terrien.

On a rarement vu caractère et vocation de poète mieux marqués. Ulric Gingras, en vérité, était né pour le rêve, le rythme et l'harmonie. Quelque part, en ses livres, il écrivit naguère : “Mes vers, je vous ai faits de songe et de musique et je vois ai pétris des levains de mon coeur...”

Aux jours, déjà lointains, où Gingras vivait parmi nous, avec Doucet, Cinq-Mars, DeBellevall et d'autres, le Parnasse québécois était à l'âge d'or. Il a fallu refaire nos cadres de famille; mais, que de bons amis nous ont manqué depuis.

J'ai vu Gingras, un soir, escalader les hauteurs de Lévis en scandant, deux par deux, les degrés qui longent la Vieille Côte. Il n'apparaissait que plus alerte et plus rayonnant, au sommet, malgré l'interminable ascension. Là-haut l'air est plus pur, l'horizon immense, le décor féérique. Le regard du poète qui embrasse, tout-à-coup, le spectacle apparu à ses yeux éblouis, s'émeut, s'extasie, et le coeur bat plus fort, mais de joie et d'orgueil, d'une joie qui le reconforte et d'un orgueil qui le grandit.

De vers Saint-Romuald, où résidait le poète, la scène change d'aspect, sans rien perdre de sa splendeur. Une beauté plus intime, des lignes mieux précisées, situent les rives de Sillery et le monticule du Cap-Rouge, dans un panorama plus proche mais aussi plus varié de sites et de couleurs.

Les pentes sud qui vont du fleuve vers Saint-Henri et Saint-Jean-Chrysostôme, par Harlaka et Breakeville, font au pays de Saint-Romuald, un cadre de bosquets, de prairies, de haies et de jardins, que surplombent des liards et des peupliers effilés, comme on en voit dans les plus beaux coins de vieille France.

Je comprends maintenant que mon ami Ulric Gingras se soit plu à cheminer, des soirs entiers, le long des routes, des champs onduleux et des rivières alternées d'ombres mortes et de remous laiteux. Je comprends que la rêverie ait pu l'envahir aux crépuscules d'automne comme aux matins de jeune été. Je ne suis plus surpris que la musique des ondes, incessamment en murmure sous les ponts de la Chaudière, ait fait battre son cœur de troubadour et d'artiste.

Et quand j'ouvre ses livres, quand je relis ses pastorales, tout aussi bien que ses poèmes de citadin, je retrouve, toujours vibrante, toujours sincère, toujours émotive aussi, la cadence harmonieuse des chants que la nature n'altère pas et sur laquelle peu à peu s'établit au fond de nous-même le rythme universel de la vie.

Ulric Gingras est avant tout un poète du terroir. Sa "Chanson du Paysan" et ses "Guérets en Fleurs" en font foi. Il aura beau se dédoubler, se faire violence, et s'entraîner au sens pratique que nécessite la lutte quotidienne du gagne-pain; il aura beau rester boulevardier jusqu'à la fin de ses jours. Son âme est faite désormais; elle est pétrie de matins clairs, de midis parfumés, de soirs moroses, dans l'infini des grands décors que l'on n'oublie jamais. La nostalgie des champs le poursuivra partout. Il aura faim et soif d'espace et d'horizons illimités. Et c'est ce qui lui garde, dans la cité fiévreuse et la trépidation des affaires, cette source abondante et toujours fraîche d'inspiration, d'enthousiasme contenu, d'élan élevé et d'originalité foncière...

Son nouveau livre "Du soleil sur l'étang noir" joint au symbolisme d'images plus vibrantes la mélodie du verbe cadencé et chantant, dans le goût de l'époque. Quelques cervaux brûlés n'y verront que du feu. Mais les jugements sains et les esprits capables d'admiration sincère oublieront les imperfections de forme pour ne goûter qu'au suc appétissant de cette sève nouvelle.

"Du soleil sur l'étang noir"... On devine, sous ce titre tout ce qu'il symbolise, et que la poésie demeure toute entière en son âme et projette sur son existence actuelle toute la chaleur et toute la beauté d'un soleil qui vivifie et qui égaye les plus mornes instants de notre servilité moderne.

Cet ouvrage de luxe a été illustré de bois gravés par le peintre du terroir nicolétain Rodolphe Duquay.

Alphonse DESILETS.

* * * *

"POURQUOI LA MUSIQUE?" par Eugène Lapierre.

Vient de paraître aux Editions Albert Lévesque un second ouvrage du Docteur Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire National et Président de la Société des Artistes-Musiciens. Cet ouvrage avait été annoncé "en préparation" dans "La Musique au Sanctuaire", paru en novembre dernier. C'est donc le second volume qu'a rédigé M. Lapierre en moins

d'un an. Si l'on en juge par le retentissement qui a signalé la publication de "La Musique au Sanctuaire", et par les polémiques qu'a soulevées cet ouvrage jusqu'en France, le nouveau livre de M. Lapierre ne manquera pas d'avoir un succès de curiosité. L'auteur s'est bien tiré de toutes les critiques qu'on a faites de ses idées et de ses convictions grégoriennes. Sa réponse à Dom David, théoricien de Saint-Wandrille (France), dans laquelle M. Lapierre fournissait au public le privilège de consulter à la bibliothèque Saint-Sulpice les documents qui justifiaient sa thèse; enfin la publication à Saint-Wandrille même d'un ouvrage grégorien, par un bénédictin, et qui utilise les signes rythmiques, tout cela a donné à l'auteur et au public de singulières garanties de sûreté et d'objectivité de discussion.

C'est le même esprit et la même prudence qui se manifestent dans la documentation de "Pourquoi la Musique?" Détail qui fera plaisir à tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de la musique chez nous: plus de la moitié de l'ouvrage traite de la *Musique canadienne*, à cause du talent singulier que notre peuple manifeste pour cet art, au point d'en faire un argument suprême pour inciter nos dirigeants à se préoccuper davantage de la musique chez nous. Des questions brûlantes, brûlantes pour l'auteur surtout, y sont traitées avec une modération et une sérénité exemplaire. Personne ne contestera que M. Lapierre s'est constitué ici une réputation comme musicien averti, comme critique, mais surtout comme apôtre de la musique canadienne.

Les Editions Lévesque viennent donc de donner au public un autre ouvrage de valeur, un ouvrage de bonne foi, destiné à faire avancer chez nous cet art national qu'est la musique. L'ouvrage est en vente au prix de \$1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

* * * *

"QUESTIONS DE LANGAGE", par Pierre Daviault, traducteur aux Communes.

M. Daviault publie aujourd'hui sous ce titre, aux Editions Albert Lévesque, la deuxième série de ses "expressions justes en traduction". La faveur avec laquelle le public a accueilli son premier volume a engagé l'auteur à poursuivre ses études de critique linguistique.

"Qu'on ne cherche dans cet ouvrage, dit M. Daviault, ni un dictionnaire, ni un lexique: nous ne livrons au lecteur que des notes. Notre objet n'est pas d'exposer des théories linguistiques, ni d'épurer la langue. Nous nous efforçons d'expliquer, de révéler le sens des expressions étudiées. On trouvera ici quelques équivalents, mais non pas tous. Nous ne signalons pas toujours les manières les plus élégantes de traduire un vocable, mais plutôt celles qui divulgeront le mieux l'essence de ce terme. Le traducteur armé de la connaissance du texte, de l'idée, pourra trouver l'expression propre à rendre la pensée de l'auteur avec ses nuances. Libre à lui de choisir la formule qui s'harmonisera avec l'esprit du livre."

Ces "Questions de Langage" devront intéresser tous ceux qui écrivent, les journalistes, les traducteurs, les hommes de lettres, les publicistes, etc. La

disposition par ordre alphabétique facilite la recherche des mots et des expressions diverses que l'ouvrage contient.

"Questions de langage" est en vente au prix de \$1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

* * * *

"EGRAPPAGES" par Albert Pelletier.

L'auteur de "Carquois", qui révélait à nos lettres un critique indépendant et sévère, ennemi des formules consacrées, du dogmatisme et du procédé, vient de publier aux Editions Albert Lévesque, un nouveau volume de jugements littéraires, qu'il a intitulé "EGRAPPAGES". Cet ouvrage, plus que le premier peut-être, provoquera une réaction salutaire dans notre littérature. Tous les livres qu'il analyse, fournissent à M. Pelletier l'occasion d'expliquer ses théories sur l'avenir de notre littérature, théories qui ont pour base la grande règle immuable de l'humanisme.

"EGRAPPAGES" est divisé en cinq parties : Linguistique ; Histoire, Sociologie et Economie ; Critique ; Poésie ; Romans, Contes et Nouvelles. Les travaux linguistiques de M. Daviault et surtout le Glossaire du Parler français traitent, de l'avis de ce critique, de façon trop superficielle et insuffisante de la formation d'une langue canadienne et manifestent à la fois une trop grande sévérité et un manque de goût à l'endroit des canadianismes qui enrichiraient nos lettres. "L'Enseignement du français au Canada" par l'abbé Groulx soulèvera sans doute une polémique intéressante et nécessaire. Les ouvrages de l'abbé Camille Roy, de MM. Edouard Montpetit, Josaphat Benoit, Alfred DesRochers, Harry Bernard, Robert Choquette, Léo-Paul Desrosiers, font l'objet de chapitres d'un style châtié, d'une doctrine sûre et intrépidement.

"EGRAPPAGES", volume de 240 pages, est en vente au prix de \$1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

* * * *

L'ENFANT SAIN par le Dr Daniel Longpré.

Le Dr Longpré, chef de Service à la Crèche d'Youville et à l'Hôpital Saint Luc, à Montréal, vient de publier sous le titre de "L'Enfant Sain", aux Editions Albert Lévesque, le premier livre de langue française traitant des techniques américaines d'hygiène et d'alimentation infantiles.

La puériculture qui, en d'autres pays, fait l'objet de recherches patientes et d'études prolongées de spécialistes, le Dr Longpré l'étudie au triple point de vue de notre situation géographique, politique et ethnique. "Nous sommes, écrit l'auteur, au carrefour de trois grandes civilisations... Nous n'avons jusqu'ici tourné l'esprit que du côté de la France. Nous pouvons certes y trouver la solution d'un grand nombre de nos problèmes, mais non de tous." Aussi, l'auteur croit-il que nous avons trop dédaigné les enseignements précieux que la clinique anglaise aurait pu nous donner et n'avons pas su adapter à nos besoins ce que les Etats-Unis ont produit de plus

beau, ce qui a fait d'eux un peuple beau et fort : la vulgarisation des techniques modernes d'hygiène individuelle, en particulier d'hygiène infantile.

"L'Enfant Sain" est un manuel élémentaire destiné surtout aux gardes-malades et aux jeunes médecins. L'ouvrage est divisé en neuf chapitres. Après les notions préliminaires sur la croissance physique et psychique de l'enfant, l'auteur parle de l'hygiène pré-natale et du nouveau-né, de l'hygiène mentale et alimentaire, de l'allaitement maternel, de l'alimentation artificielle, de la médecine préventive, etc. Bref, ce petit volume, complet dans sa concision, sera désormais indispensable, non seulement aux gardes-malades, mais aux jeunes mères soucieuses de connaître les meilleurs soins à donner aux enfants pour qu'ils soient sains et forts.

"L'Enfant Sain", volume de 130 pages, avec couverture renforcée, est en vente au prix de \$0.75, chez l'Editeur, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

* * * *

MARCHE DE DUPES ? par Léopold Richer.

Rien de ce qui a trait à notre vie nationale ne doit rester étranger à un éditeur qui a le souci de renseigner le public intellectuel du Canada français. La firme d'édition Albert Lévesque est heureuse de présenter aujourd'hui une étude écrite spécialement à sa demande, sur la Conférence impériale économique, tenue à Ottawa en juillet 1932.

Qui ne se rappelle, en effet, que l'an dernier, le gouvernement canadien avait l'honneur de recevoir à Ottawa les représentants du Royaume-Uni, des Dominions et des Colonies de l'Empire Britannique ? Il s'agissait, en ces temps de dépression qui n'avaient malheureusement pas épargné les pays de l'Empire, d'en arriver à des ententes qui pouvaient faire espérer à nos populations une reprise des affaires, une recrudescence de l'emploi et l'établissement entre les Dominions et la mère-patrie de relations commerciales plus étroites, plus stables et plus profitables.

Seul un témoin des négociations était en mesure de relater les multiples incidents de cette mémorable conférence, — la plus importante que l'Empire ait tenue depuis la fin du dernier siècle, — et de porter un jugement sur les résultats pratiques pour les Dominions et la Grande Bretagne.

Pour cette tâche difficile, nul n'était mieux préparé que M. Léopold Richer, correspondant parlementaire du "Droit". M. Richer, quoique jeune, quoique le benjamin de ce qu'on appelle la Galerie de la Presse, à Ottawa, a su "sans parti pris", sans passion, appliquant à l'étude du grave problème économique sa méthode d'observation, ses procédés d'investigation de reporter, résumer ce grave problème économique, en chapitres simples et clairs, d'où se dégage logiquement de l'amas des discussions et des traités l'essentiel. On pourra peut-être différer d'opinion avec l'auteur. M. Richer croit qu'il a fait oeuvre objective et impartiale, ayant toujours devant les yeux les intérêts supérieurs du peuple canadien.

"Marché de Dupes ?" (la conférence impériale économique, 1932) est en vente, au prix de \$1.00 l'exemplaire, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

LA REFRANCISATION

UN TÉMOIGNAGE (1)

Par Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval.

Mesdames, messieurs,

Je n'ai pu refuser à la Société des Arts, Sciences et Lettres l'invitation qu'elle m'a faite de collaborer ce soir à son oeuvre de "refrancisation" des campagnes et des villes de la province de Québec.

J'étais à peine rentré chez moi, après trois mois d'absence, que le très actif et irrésistible président de cette société, M. Horace Philippon, me priait de parler ce soir à l'immense auditoire qu'il groupe autour des radios et autour du programme de refrancisation. Ce programme est d'une telle importance et d'une telle opportunité qu'il faut s'y rallier. Et chacun doit, dans la mesure où il le peut, travailler à sa réalisation pratique.

Il m'est particulièrement agréable de le faire ce soir, au retour d'un voyage où pendant plus de deux mois il m'a été donné de voir et d'admirer le paysage français, le visage géographique et artistique de la France. Rien n'est beau, dans cet ordre de choses, comme la terre de France!

La nature et l'homme l'ont si délicatement travaillée, et ils ont de tant de façons multiplié sa beauté! La France n'offre pas les panoramas si larges, presque infinis et si magnifiques de quelques-uns de nos paysages canadiens. Le paysage français, plus ramassé dans ses lignes, plus souples, cultivé avec plus de soin par une population plus dense, apparaît comme une oeuvre d'art autant qu'une oeuvre de la nature. On a dit souvent que la terre de France est un immense jardin où tout est ordonné non seulement pour l'utilité mais aussi pour l'agrément de la vie. Je ne l'ai jamais mieux constaté qu'en parcourant pendant ces derniers mois les provinces françaises. A cette saison du printemps, les paysages avaient une fraîcheur, une parure de verdure neuve et de fleurs blanches qui étaient pour l'oeil un enchantement perpétuel. Mais ce qui ajoute à la beauté de cette nature ce sont les villages groupés autour des clochers, s'harmonisant avec le décor splendide des coteaux ou des plaines, des plateaux ou des ravins, des forêts ou des champs.

On aime à le voir, de loin ou de près, mettre sa grâce, et comme sa note toute humaine dans la gamme des couleurs ou des harmonies de la nature. C'est lui qui fait mieux voir partout dans ce jardin français l'âme de la France. Et l'une des choses qui retiennent l'attention du voyageur étranger, du voyageur canadien en particulier, c'est avec le bon goût français cette langue française si juste, si pittores-

que et si franche sur les enseignes des villages, aux devantures des magasins et des auberges.

Même dans les régions les plus fréquentées par les touristes étrangers on ne songe pas à remplacer les annonces françaises par des annonces anglaises, allemandes ou italiennes.

Combien de fois au cours de mes randonnées dans les campagnes de France et au spectacle de la vie française qui s'y montre partout avec tant de sincérité pittoresque, j'ai pensé à nos campagnes de la province de Québec, à certaines déformations qui leur font perdre leur caractère français et à l'opportunité de la campagne de refrancisation.

Nous, de la province de Québec, nous sommes fiers de nos origines françaises; nous sommes plus fiers encore de notre longue fidélité à cette âme, à cette conscience française que nous ont transmise des siècles de patients et héroïques sacrifices. Que cette fierté ne soit pas seulement théorique, superficielle ou verbale. Qu'elle soit agissante et efficace!

Notre survivance française, c'est le fait dont la noblesse nous émeut nous-mêmes; assurons que ce fait se prolonge demain et toujours dans notre vie canadienne.

Et si nous n'avions pas de raisons plus intimes, plus profondes de la continuer, nous pourrions nous souvenir que c'est ce fait qui nous pousse avec le plus d'intérêt devant les autres peuples, et qui excite l'admiration de l'étranger.

Combien de fois au cours des trois mois que je viens de passer en Europe et surtout en France, combien de fois soit en France, soit en Belgique, j'ai constaté la sympathie très vive qu'éveille, que provoque partout notre histoire!

Combien de fois, dans les milieux universitaires surtout où j'ai eu l'occasion et l'honneur de parler de notre vie canadienne-française, j'ai vu s'allumer dans les yeux de mes auditeurs une curiosité avide, et puis bientôt une admiration profonde pour le miracle de notre survivance.

Gardons donc à notre vie canadienne-française tout ce qui fait son prix, tout ce qui en elle mérite l'estime et attire la curiosité des autres peuples.

Nous avons raison d'être nous-mêmes, orgueilleux de notre passé. Mais nous avons surtout le devoir de ne pas le trahir, de ne pas le gâter par nos coupables négligences, de préserver de tout ce qui les mutilent, nos meilleures traditions.

Nous voulons être, au Canada, le groupe toujours vivant, issu des pionniers, des créateurs de la vie canadienne; nous voulons être une race distincte, qui apporte à la vie commune les éléments supérieurs de sa vertu; mais cette race distincte, canadienne avant tout, assurément ne peut avoir de va-

(1) Causerie donnée le 7 mai, au poste C. H. R. C. Québec.

leur spéciale, conforme à sa vocation historique, que si elle reste attachée aux formes essentielles de son âme française, comme d'autres s'appliquent à rester et à paraître provinces anglaises.

Puisque c'est ce caractère français, traditionnel, de notre Québec qui le fait si populaire à l'étranger, qui lui attire tant de visiteurs, qui détermine vers nos villes et nos campagnes un courant toujours renouvelé de tourisme américain : conservons à notre Québec son caractère français.

Réfléchissons bien aux causes certaines de ce tourisme que nous voulons retenir.

Qu'est-ce que viennent voir chez nous les Américains et nos concitoyens des provinces anglaises ? Ils viennent voir chez nous deux sortes de paysages : le paysage matériel splendide et si varié de notre nature québécoise, mais aussi et surtout le paysage spirituel, plus magnifique encore et plus précieux de nos mœurs et de notre vie française.

Le paysage spirituel les attire plus encore que le paysage matériel. Ils peuvent voir, ailleurs, des beautés naturelles qui rivalisent avec les nôtres ; ils ne peuvent voir que chez nous, dans notre province de Québec, le spectacle pittoresque et si curieux parfois de nos habitudes françaises.

Et comment apparaît aux regards des touristes notre paysage spirituel ? Il apparaît dans les formes extérieures de nos maisons, dans la tenue de nos bâtiments et de nos fermes, à la campagne ; il apparaît dans l'ameublement de nos foyers canadiens, dans les manières et le langage de nos gens ; il apparaît tout le long des routes dans les noms des villages, dans les mots dont s'appellent nos édifices publics, les magasins et les auberges, dans la langue française des annonces et des enseignes. Tout ce qui est français de forme, de tenue et de langue révèle le paysage spirituel que recherche dans notre province le touriste étranger.

Gardons donc bien à nos campagnes, comme d'ailleurs aussi à nos villes, ce cachet qui est leur beauté originale, la beauté que l'on vient voir, que l'on vient trouver chez nous.

Et alors cessons de remplacer nos belles vieilles maisons canadiennes de lignes si simples, si régulières et si belles, par ces boîtes carrées à deux étages, qui n'ont pas d'autre mérite architectural que d'être des cubes géométriques. En France, dans les campagnes — je le remarquais encore il y a quelques semaines, en parcourant le Poitou et la Normandie — les maisons à deux étages de l'habitant sont toujours surmontées de ces toits à double pente qui les coiffent si gentiment, et qui font rutiler au soleil leurs tuiles rouges. Les boîtes carrées, déposées comme de grosses caisses le long de nos routes, défigurent singulièrement depuis quelques années le paysage québécois. Sans doute, il faut souvent remplacer les vieilles maisons, ou les agrandir : ayons soins de le faire en observant au moins les règles essentielles du bon goût français.

La campagne de re francisation que l'on a entreprise porte aussi sur le vocabulaire du paysage. Et le vocabulaire d'un paysage traduit assurément plus que toute autre chose son âme, son caractère spirituel. Or, l'anglomanie menace d'envahir, non seulement les affiches, les enseignes du commerce de nos villes fran-

çaises, mais même celles de nos magasins et de nos auberges de campagne.

Il y a chez nous deux sortes d'anglomanie qui dépriment notre fierté française : l'anglomanie de l'intérêt et l'anglomanie du snobisme. Il y a l'intérêt, l'intérêt d'ailleurs mal entendu, qui persuade que le commerce n'ira pas si le magasin ne se présente pas avec une façade anglaise. C'est une erreur que l'on a souvent signalée pour les villes, et une erreur encore plus grave, si possible, dans nos campagnes françaises de la province de Québec. Pourquoi le marchand et le pharmacien de nos campagnes, et pourquoi l'hôtelier ou l'aubergiste auraient-ils besoin de s'annoncer en anglais à sa clientèle française, et même à la clientèle qui passe, à celle-là surtout du touriste anglais qui vient chercher, et qui s'attend à rencontrer du français dans nos campagnes ?

Mais il arrive que cette anglomanie qui exprime un intérêt mal compris se double chez nous de l'anglomanie plus détestable du snobisme. On croit paraître plus élégant, ou plus à la mode, en se payant de mots anglais soit sur la façade de sa boutique, soit sur ses lèvres de pédant. Ce snobisme nous a fait un tort incalculable. Tâchons de le détruire et sur les façades et sur les lèvres, et pour cela jusque dans les esprits.

Je vois sur les programmes que distribue la Société des Arts, Sciences et Lettres que l'on se préoccupe de re franciser par l'école nos campagnes. L'idée est excellente. Nos instituteurs et nos institutrices peuvent beaucoup pour développer le bon goût des enfants, même le bon goût qui aurait été faussé par l'éducation des parents, et pour développer aussi le culte et le respect de nos traditions.

Mais alors il faut que l'école elle-même soit une maison de bon goût, dans sa tenue extérieure comme dans sa discipline intérieure. Elle contribuera pour sa large part à maintenir l'agrément du paysage spirituel de notre province française, si par exemple elle apprend bien à nos enfants cette langue française que le touriste est toujours charmé d'entendre dans nos campagnes. Il ne s'agit pas de détruire le bon langage, à saveur de terroir, qui abonde encore dans nos campagnes ; il s'agit plutôt d'en développer le culte, de garder aux lèvres de nos bonnes gens les expressions traditionnelles et si françaises de leur âme. Mais il s'agit encore, pour l'instituteur ou l'institutrice, de détruire, de supprimer aux lèvres des enfants tous les mots de mauvaise formation, de mauvais goût, parfois grossiers ou blasphématoires, qu'ils entendent malheureusement trop souvent et qu'ils apprennent trop tôt. Pourquoi faut-il que le vocabulaire du blasphème soit, à la campagne comme à la ville, une trop large part du vocabulaire français ? Nos impatiences et nos colères pourraient, même en français, s'exprimer autrement et de façon aussi certaine. C'est ce qu'on voit qu'elles font, d'ordinaire, en France ; et c'est ce qui fait parfois si pittoresques là-bas, et si amusantes, les injures copieuses qu'échangent avec truculence des cochers en verve.

Que les écoles apprennent encore à nos enfants à bien prononcer les mots de leur langue et à les bien articuler. Mais articuler le français, c'est un gros défaut de nos habitudes canadiennes : et c'est ce qui ôte à notre parler cette musique charmante que l'on

(A suivre, page 15)

L'AVEU D'UNE FAUTE

Par Jean BRUCHESI.

Refranciser! C'est le mot d'ordre lancé, il y a quelques semaines, à Québec par la Société des Arts, Sciences et Lettres, et repris à Montréal par l'Association catholique de la Jeunesse. Mot qui peut paraître étrange et dur à l'oreille, mais combien plus étrange à nos esprits. Refranciser! C'est-à-dire redonner à ce qui nous entoure, au milieu dans lequel nous vivons, à nos attitudes, à notre action la marque française conforme à nos origines, à notre histoire, à nos qualités natives et sociales. Le mot implique donc un retour à ce qui n'est plus, à ce que nous avons oublié ou perdu. Il renferme implicitement l'aveu d'une faute, tout en annonçant une réparation nécessaire. Et, encore une fois, le jugement de l'historien reste vrai: "Nous passons notre temps à rattraper le temps perdu".

Depuis le jour où la France cessa de régner sur ce pays, nous avons été laissés à nos propres forces. "Une poignée d'ignorants", a-t-on écrit, ruinés, désemparés, sans chefs, sans doctrine définie, menacés par la loi du plus fort: tels étaient à peu près nos pères au lendemain du traité de Paris. Et ce fut bien pire encore lorsque, cinquante ans plus tard, nos ancêtres se trouvaient devant la nécessité de refaire, avec des éléments épars et misérables, un système d'enseignement approprié aux circonstances. On nous a appris le rôle que la paroisse a joué dans l'oeuvre de défense entreprise pour protéger, contre les infiltrations étrangères, une population qui trouvait en elle-même, par la famille nombreuse, un gage de survivance. Nous savons—pas assez sans doute—que nos pères ont lutté par la plume, par la parole, par l'épée aussi, pour sauver au moins l'essentiel du patrimoine moral et matériel que la France leur avait laissé en partant. Et ce miracle de la résistance victorieuse, inconsciente ou non, nous nous plaisons à le rappeler les jours de fête nationale. Péniement et en dépit des mesquines rivalités et querelles intestines qui expliquent la plupart de nos échecs et de nos défaites, nous avons fini par imposer le respect de nos croyances et de nos lois, par faire reconnaître, au moins dans les statuts, les droits de la langue française.

Mais voilà que nous nous apercevons tout à coup que cette langue, objet de notre sollicitude sur la place publique, nous la parlons mal, que cette province de Québec, berceau de notre peuple, la "douce province", est en train de perdre rapidement ses caractéristiques de pays français, que cette ville de Montréal, la deuxième ville française du monde, a un visage anglais. Nous voyons les magazines étrangers supplanter les revues locales. Pour attirer les touristes anglophones, nous avons baptisé nos hôtelleries de noms baroques et laissé s'élever le long de nos

routes ces horribles panneaux-réclames qui défigurent nos plus pittoresques paysages. Nous avons cru que, pour réussir en affaires, il fallait donner la préséance à la langue anglaise, dissimuler nos maisons de commerce et nos établissements industriels sous une défroque anglaise. Et, pendant ce temps-là, avec une facilité étonnante, nous adoptions tout ce que nos voisins américains jugeaient bon pour eux-mêmes, sans faire la distinction entre ce qui pouvait nous servir et ce qui était nuisible. Le cinéma — jusqu'à la récente apparition du film parlant français, — et la radio ont complété cette oeuvre de défrancisation. Ni l'école primaire, ni le collège classique, ni l'Université, ni la famille surtout — notre dernière place forte — ne nous ont encore donné cette éducation nationale s'inspirant à la fois de nos origines françaises, de notre caractère français et du milieu proprement canadien dans lequel nous sommes, éducation morale et sociale qui est à la base de tout succès et assure seule la durée d'un peuple.

Un heureux mouvement de réaction se dessine et si la crise, économique autant que morale, dont souffre le monde entier, a pour effet de grouper nos énergies éparses, de rallier notre élite pour la préparation et surtout pour l'application persévérante d'un programme de renaissance, nous la bénirons.

Enseignes et raisons sociales anglaises qui annoncent des maisons d'affaires canadiennes-françaises, enseignes anglaises qui invitent le touriste à descendre dans des hôtelleries et maisons de pension tenues par des Canadiens

français, destruction de vieilles églises, comme cela s'est fait à Québec, à Montréal, et dans un si grand nombre de nos villages, par bêtise, par ignorance ou au nom du progrès, emploi de la langue anglaise dans les affaires ou les administrations publiques: ce sont là autant d'indices d'une défrancisation des esprits et des coeurs. Puisqu'on parle de refranciser la province, c'est par les esprits et par les coeurs qu'il faut commencer. Et cette oeuvre-là est donc avant tout une oeuvre d'éducation: éducation dans la famille qui, trop souvent, étouffe le bon grain jeté à l'école; éducation à l'école primaire, base de tout notre système d'enseignement, immense réservoir d'hommes de caractère avant d'être une machine à fabriquer des hommes instruits, comme doivent l'être aussi, à d'autres degrés, le collège classique et l'Université. Quand cette éducation-là, adaptée, encore une fois, à nos origines, à notre histoire, au milieu physique, s'inspirera de toutes les réalités qui se rattachent au groupe canadien-français, le reste viendra par surcroît. Nous serons plus obligés, après 150 ans d'histoire française et plus de 150 ans d'histoire canadienne, après plus de 300 ans de luttés et d'efforts, de nous battre

(Suite à la page 15)

LA REFRANCISATION est possible si nous pouvons trouver dans chaque village de la province de Québec, je ne dis pas dix justes, mais deux justes, deux patriotes véritables... qui veulent se donner la main pour une campagne d'éducation.

L'abbé Lionel GROULX.

Les Échos

Par J.-Horace Philippon, Avocat

I.—LE 24 JUIN APPROCHE :

Les Canadiens français célèbreront leur fête nationale le 24 juin.

Feront-ils les choses convenablement ? Pour l'affirmer avec sérieux, il faudrait oublier certaines manifestations des années passées. Il n'y a pas si longtemps encore, la célébration de cette fête consistait, à la ville, en une messe dite à 9 heures, dans une seule église, puis vers onze heures, en une parade de quelques centaines de patriotes, et enfin dans l'après-midi, en une série de distractions d'ordre plutôt récréatif et sportif offerts sur les terrains de l'Exposition. Le soir, — dans les meilleures années (?) — on ajoutait à cela, un feu d'artifice... C'était le fion ! Et les Canadiens français avaient célébré la traditionnelle Saint-Jean-Baptiste, leur fête nationale !

Messe unique, parade et jeux, il y a mieux à faire que cela. Des milliers de bons patriotes ont toujours sincèrement déploré l'absence de programme éducatif, ce jour-là. Comme simples suggestions, nous soumettons ce qui suit :

Pourquoi n'y aurait-il pas une messe spéciale avec programme musical de choix, dans chaque église, à la ville comme à la campagne ? Dites vers 8 heures, ces messes n'empêcheraient aucunement, à la ville, la célébration de celle de 10 heures, dite messe de la Saint-Jean, qui a lieu annuellement et tour à tour, dans une seule église. A toutes ces messes, soit à la ville, soit à la campagne, il pourrait y avoir "sermon de circonstances", et nous entendons par là, non pas une pièce oratoire remplie de considérations subtiles sur les vertus de notre saint patron... mais un examen de conscience pratique sur les vertus de *la race*... Cet examen révélerait peut-être qu'à côté de nos vertus, comme race, nous avons là, bien près de nos vertus, certains mignons défauts détestables... qu'il tarde de connaître mieux si nous voulons les corriger...

Il pourrait y avoir aussi, soit la veille de la fête ou le soir du 24, des conférences à la radio ou encore des séances d'études dans nos salles paroissiales. Ces conférences et ces études porteraient sur le patriotisme *pratique*, et ses mille façons de l'entendre. Véritables leçons qui, rappelant les traditions sacrées, s'en inspireraient à nouveau pour jeter un coup d'oeil sur l'avenir, et donner à notre race son élan vers les réalisations nécessaires et urgentes.

Ainsi, la Saint-Jean-Baptiste prendrait une signification nouvelle, plus sérieuse et plus édifiante. — Une bonne partie du programme de cette manifestation serait *éducative*... et partant, *intéressante*... Le 24 juin deviendrait une fête à laquelle l'élite intellectuelle et sociale prendrait une part plus active.

Par la plume, par la parole et par l'exemple, cette élite continuerait à enseigner le patriotisme... Germeraient alors des semences d'idéal...

Préparons le 24 juin !

Dans chacune des paroisses du Canada français !

II.—LA SOCIÉTÉ DES ARTS A LA RADIO :

A date, notre société a donné 26 auditions radiophoniques pour accentuer l'intérêt de sa campagne de refrancisation. Jusqu'ici les postes C.H.R.C. de Québec et C.K.A.C. de Montréal se sont montrés d'une amabilité des plus invitantes. Leur collaboration à la fois généreuse et constante aura contribué pour beaucoup à réveiller l'ardeur... des nôtres à refranciser leurs affiches et enseignes !

Merci à nouveau aux postes C.H.R.C. et C.K.A.C.

Merci encore et combien sincère, aux artistes et aux conférenciers qui, depuis sept mois, ont appuyé notre société.

Dans cette expression générale de gratitude nous n'oublions pas, c'est certain, l'appui très précieux que nous avons reçu de M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin, de M. le Chanoine Adrien Garnier, professeur à l'Université Laval, de M. l'abbé Cyrille Gagnon de l'Université Laval et président de la Société du Parler français au Canada. Les vibrants appels qu'ils ont adressés à la population, en faveur de la refrancisation, n'ont pas manqué de frapper les esprits et de les convaincre.

Nous renouvelons aussi à Monseigneur Camille Roy, P.A.V.G., l'éminent recteur de l'Université Laval, l'assurance de notre profonde gratitude pour l'appui et le témoignage qu'il donnait à notre Société, dimanche le 7 mai. — Radiodiffusée simultanément par C.H.R.C. de Québec et C.K.A.C. de Montréal, sa magistrale conférence a été écoutée et goûtée par toute la population de la province.

Nos lecteurs apprécieront sans doute, l'avantage que leur offre le "Terroir" de pouvoir lire, dans une autre page de ce numéro, le texte intégral de cette magnifique pièce oratoire et littéraire. Merci à Monseigneur.

III.—SUGGESTION :

Pourquoi messieurs les Curés et messieurs les Maires de chaque paroisse de la province, n'insisteraient-ils pas auprès des leurs pour que cette année, dans la semaine du 24 juin et à l'occasion du 24 juin, la population canadienne-française s'occupe spécialement de refrancisation ? Pourquoi ?

Pourquoi, sous les directives des autorités susmentionnées, n'organiserait-on pas, par paroisse, le

grand nettoyage des annonces, enseignes et affiches unilingues anglaises ?

Pourquoi, n'organiserait-on pas une "semaine d'achat des produits annoncés en français ou dans les deux langues !" Pour une semaine, l'on délaisserait les autres produits, ceux qui ne tiennent pas compte de notre langue, et donc, de notre fierté.

Pourquoi ? Nous avons l'impression que si cette campagne de re francisation ne réveille pas "tout le monde"... et "tout le monde ensemble", après 7 mois de travail ardu et persévérant, il y a peu de chances qu'elle ne soit qu'un demi-succès en résultats pratiques. Et si elle ne devait aboutir qu'à cela, peu de possibilités ensuite pour les "campagnes" à venir !

Et nous affirmons que "tout le monde" est loin d'avoir fait son devoir. Il y a encore bien des "autorités" de paroisses qui n'ont pas fait et dit gros comme ça !...

Si vous pensez qu'ils sont des patriotes... de 1837, nous ne sommes pas de cet avis !...

Et c'est un peu pour cela, que nos gens sont apathiques dans tant de beaux mouvements, d'une apathie qui amuse en même temps qu'elle stupéfie.

Il y a une éducation à faire : celle du réveil...

IV.—NOTES BREVES :

a) La Société Saint-Jean-Baptiste a pris l'heureuse initiative d'une série de 20 causeries d'une demie-

heure à la radio. Les buts : inciter nos gens à s'occuper d'apostolat laïque. Voilà du bon travail.

b) La Commission canadienne de la radio fait des réglemens. Elle limite à 3 minutes par heure la publicité commerciale par les ondes, et défend aux postes de piller les nouvelles de la presse.

Cette commission coûte annuellement, un million de dollars aux Canadiens ! Elle peut bien faire quelque chose, surtout des réglemens...

c) L'Union Dramatique de Québec, dirigée par M. Joseph Dussault s'est classée première à Ottawa, au concours final de tous les cercles dramatiques de langue française. Félicitations ; voilà au moins un cercle qui aura des raisons nombreuses et diverses de ne pas oublier le grand Gala !...

Il y a aussi un homme qui n'oubliera pas ; c'est le Col. G.-E. Marquis. Il peut être fier, à plusieurs titres, des succès remportés ici à Québec par les Cercles, et ensuite à Ottawa par l'Union Dramatique ; mais cette satisfaction pourtant bien légitime, ne fera que lui rappeler tout le travail qu'il s'est imposé dans cette affaire... pour l'art et pour des prunes !

d) La Mésange Bleue, chorale de 150 voix mixtes, de Limoilou, remporte un beau succès d'assistance en même temps qu'un succès artistique avec l'oratorio "Christophe Colomb". Nous n'avons pu répondre à l'aimable invitation du directeur M. Dominique Fortier, et le regrettons. Nous applaudissons, cependant, au succès de cette chorale.

—Québec, mai, 1933.

Un témoignage

(Suite de la page 12)

écoute avec tant de surprise là-bas sur les lèvres même des petits enfants. C'est à l'école comme au foyer qu'il importe de cultiver l'amour du parler maternel et d'en redresser les habitudes incorrectes ou trop vulgaires.

Mesdames et messieurs, il y a une formule que j'aime à lire dans le programme de re francisation de la Société des Arts, Sciences et Lettres. On s'y propose de redonner à la province de Québec non seulement "une physionomie française mais encore une véritable atmosphère française".

Cette ambition est juste autant qu'elle est noble. C'est l'atmosphère française qui assurera la physionomie française. La physionomie traduit un état d'âme ; elle est faite non seulement des traits extérieurs dont se compose un visage, mais aussi et surtout des vertus qui se reflètent sur ces traits. Il nous faut donc les vertus si nous voulons la physionomie de notre race. Et ce sont ces vertus accordées avec les milieux, avec les paysages de notre province de Québec qui feront à cette province, son beau visage ancestral, qui créeront l'atmosphère où notre âme pourra mieux dilater ses énergies, montrer et perpétuer nos chères traditions.

Que nos foyers, que nos écoles continuent donc d'enseigner les vérités morales et spirituelles qui sont nécessaires à la vie chrétienne. Ces vérités elles-mêmes nous attacheront davantage aux coutumes, aux moeurs qui ont fait la force de nos anciens et qui assureront notre survivance.

Que tous nos compatriotes des villes et des campa-

L'aveu d'une faute

(Suite de la page 13)

contre nous-mêmes pour parler un français qui soit un français réel, tout en conservant quelques expressions pittoresques, pour donner à nos maisons, à nos rues, à nos villages, à nos villes, à cette province entière, que nous aimons, une physionomie à la fois canadienne et française, synthèse de notre passé et de notre présent.

Il importe donc que la présente campagne soit conduite intelligemment, qu'elle ne s'arrête pas à la surface des choses, qu'elle aille arracher le mal à sa racine. Elle ne doit pas, non plus, être l'oeuvre d'un tout petit groupe, si bien intentionné soit-il, mais l'oeuvre de la population entière. Ceux qui l'ont inspirée, ceux qui la dirigent présentement doivent savoir trouver, dans tous les milieux, l'appui unanime dont une si belle cause attend le succès. Et ceux qu'il faudra convertir ne sont pas en bas, mais en haut de l'échelle sociale.

—(Reproduit de la "Revue Moderne" de mai.)

gnes s'appliquent avec soin, avec zèle, à re franciser ce qui était anglicisé, à embellir ce qui était enlaidi, à orner ce qui était trop dépouillé, à faire revivre ce qui était mort, et nous verrons bientôt, demain, la province française de Québec, si riche déjà des paysages incomparables que lui fait la nature, plus belle encore et toujours de tous les paysages spirituels que lui auront faits les habitants de son sol, les fils de notre race.

L'OR DANS LE MONDE ⁽¹⁾

Par A.-O. Dufresne, Directeur du Service des Mines, P. Q.

Messieurs,

Vous êtes des hommes d'affaires; vous vendez des marchandises, échangez des papiers de valeur, transigez toutes sortes de documents de commerce. Vous troquez quelquefois, mais plus souvent, vous acceptez en paiement de simples papiers dont la signature, sous un chiffre indiqué, vous inspire confiance. Ces papiers ne sont que des chiffons sans valeur par eux-mêmes, et pourtant vous les prenez avec confiance, — et ainsi vous réglez vos comptes avec des reconnaissances de crédit que vous vous remettez les uns aux autres. Qu'une crise commerciale advienne; immédiatement vous scrutez la valeur de ces notes et billets; et vous ne faites plus confiance qu'aux seuls documents payables en or par des organisations capables de les honorer.

Je crois donc vous intéresser aujourd'hui en vous parlant de l'or, non au point de vue du banquier qui cherche à faire valoir la sûreté de son papier-monnaie; mais, plutôt, comme l'ingénieur qui suppute les probabilités d'augmenter la production de ses mines. Je vous dirai les qualités qui ont valu à l'or d'être préféré à tout autre métal comme monnaie universelle; je vous entraînerai pendant quelques instants vers les époques les plus reculées de l'histoire pour vous rappeler que la cause de presque toutes les guerres, même mythologiques, fut la possession de champs aurifères; je passerai en revue les grands pays producteurs de notre siècle; et enfin je vous indiquerai ce que je crois être la place importante réservée à notre Province parmi les pays grands producteurs d'or.

De tout temps l'or a été prisé pour sa couleur, son éclat, sa malléabilité et son indestructibilité. Ces propriétés particulières en ont fait le plus précieux médium d'échange depuis la plus lointaine antiquité.

Ce qui retient l'oeil lorsqu'apparaît un morceau d'or, c'est sa belle couleur jaune et son éclat métallique remarquable. Cette couleur jaune et cet éclat particulier le distinguent facilement des autres métaux. Il n'en est pas de même de l'argent, par exemple, qui, étant gris tout comme le platine, le plomb, le chrome, le nickel, peut être facilement confondu avec ceux-ci.

L'or est très lourd; c'est encore l'un de ses caractères distinctifs. Un volume donné de ce métal pèse 19 fois plus que le même volume d'eau. L'or est tendre, il est à peine plus dur que l'ongle du doigt; il est sectile, avec une lame de couteau, on peut en couper des copeaux. C'est le plus malléable des métaux; en le martelant on change facilement sa forme; on peut même le battre en feuilles n'ayant

qu'un dix-millièmes (1/10,000) de millimètre d'épaisseur, de telles feuilles sont si minces que dans un pouce d'épaisseur on en compte 250,000.

L'or est aussi facilement fusible. Au point de vue chimique, ce métal possède une propriété très remarquable; celle de ne se combiner que très difficilement avec les autres éléments. Ceci lui vaut d'être à peu près inattaquable aux acides. Le banquier sera donc satisfait de savoir que sa réserve d'or ne peut perdre de poids, ni ne peut changer d'état ou autrement se détériorer.

Dans un petit volume de ce métal, son propriétaire possède un objet d'grande valeur, indestructible et facile à reconnaître. Toutes ces qualités, connues depuis des siècles, rendent l'or désirable, et en font la forme la plus avantageuse de la fortune.

Pour cette raison l'or, de préférence à tout autre métal, a été choisi pour être la substance de la monnaie; et, afin d'en régler le cours, le Parlement du Canada en a fixé la valeur par une loi à \$20.67 l'once de Troy. C'est aussi la valeur que lui assigne le Gouvernement des Etats-Unis. Dans tous les pays civilisés, les gouvernements respectifs ont établi la valeur monétaire de l'or par des lois semblables; de sorte qu'une once d'or a une valeur fixe, correspondante dans chaque pays lorsqu'il y a parité aux échanges.

Ceci explique pourquoi, lorsque le ministre des Finances à Ottawa veut emmagasiner dans ses voûtes toute la production d'or du pays pour ensuite le distribuer quand bon lui semble, il doit payer, en billets du Dominion, aux producteurs d'or canadien la somme de \$20.67 l'once, tel que prévu par la Loi, et, en plus, ajouter une somme égale à la différence entre le cours de la monnaie canadienne et celui du pays au cours le plus élevé, (en ce moment celui de la France). Ce n'est donc pas une prime que le ministre des Finances paye aux exploitants des mines canadiennes, mais bien le prix courant sur le marché mondial. C'est d'ailleurs ce que fait la Banque d'Angleterre lorsqu'elle achète l'or, ces jours-ci, à raison de 120 shillings l'once, alors que, par décret du Parlement britannique, la valeur en est fixée à seulement 85 shillings l'once.

Avant de vous parler des pays producteur d'or de nos jours, je voudrais remonter très loin dans l'histoire pour démontrer l'ancienneté de l'industrie aurifère, et essayer de vous faire saisir l'influence de cette industrie dans les déplacements de la civilisation.

Un historien, qui s'est attardé à étudier les causes des grandes guerres de tous temps, a conclu "qu'il n'y a eu, pour ainsi dire, de conflits durables que les conflits économiques".

Si loin que nous puissions remonter dans l'histoire

(1) Causerie donnée devant le Club Kivani de Québec.

des peuples, nous constatons un besoin chez les puissants de toutes les époques à s'emparer des gisements d'or connus. Leur plus grand désir était de posséder une arme invincible pour leurs conquêtes subséquentes. Dès la plus lointaine antiquité, nous trouvons les maîtres de la terre exploitant des mines d'or.

Parmi les expéditions légendaires, les campagnes et les guerres entreprises pour la conquête de gisements minéraux, l'ingénieur Louis de Launay cite, comme l'un des cas historiques les mieux connus, les campagnes égyptiennes, 5,000 ans avant Jésus-Christ. Les Pharaons envoyèrent dès cette époque des expéditions militaires dans le Sinaï à la recherche du cuivre et de l'or; ils y construisirent des routes et des retranchements, et protégèrent les mineurs pendant 15 ou 20 dynasties de rois.

Les auteurs anciens nous parlent aussi de l'or de Phrygie (placers d'Asbyra ou de Troie), d'où Tantale et les Pélopidés, puis Priam, tiraient le précieux métal. Longtemps après c'est l'or du Pactole, près de Sardes, qui fournit les trésors du roi Midas et des Crésus. Ces puissants, nous disent les médisants, utilisèrent "l'or médique" pour des fins diplomatiques ou politiques.

Plus tard, entre 2000-1500 ans avant Jésus-Christ, l'histoire raconte les exploits de la fameuse expédition des Argonautes, la plus ancienne entreprise de conquistadores partant à la recherche de placers lointains, et qui s'emparent de la toison d'or.

En arrivant à des époques mieux connues, de Launay, dans son ouvrage sur la conquête minérale, indique particulièrement dans l'histoire de la Grèce et de Rome deux époques où le succès politique des chefs résulte de l'exploitation des mines; il assigne la prospérité d'Athènes et sa victoire sur les Perses à la richesse des mines du Laurion, et celle de Rome aux guerres puniques qui la rendirent maîtresse des grandes mines alors connues.

Après un arrêt général causé en Europe par l'invasion des barbares, il faut attendre au XV^{ème} siècle pour voir de nouveau l'intérêt se porter vers l'exploitation des mines. L'histoire reprend alors la description des grandes expéditions; on parle des trésors de l'Amérique, et les pays européens entreprennent la conquête du Nouveau Monde.

Enfin, nous arrivons à la période récente que nous connaissons mieux, et qui, si nous en jugeons par la statistique, a été, de beaucoup, la plus productive en statistique, a été, de beaucoup, la plus productive en métaux précieux. L'attrait du pays neuf, l'appât de la fortune lance le chercher d'or vers les pays inconnus, et durant la fin du XIX^{ème} siècle l'existence de nouveaux champs aurifères nous est révélée à raison d'un pour chaque sept ou huit années.

Vers 1848, la Californie annonce au monde la richesse de ses graviers aurifères. Trois ans plus tard, 1851, l'Australie donne ses premières mines d'or; en 1858, c'est Denver au Colorado; en 1876, c'est Butte au Montana; en 1881, les chercheurs d'or se lancent vers l'Alaska; on découvre en 1884 à Johannesburg au Transvaal, ce qui sera le champ aurifère le plus riche de l'histoire; en 1891, le Mexique assiste à un renouveau dans les exploitations d'or; et deux ans plus tard, on reconnaît l'existence de l'or en Australie occidentale; en 1896, le Yukon attire en foule les

prospecteurs; en 1908, c'est Porcupine, puis Kirkland Lake, découvrant au monde l'immense champ aurifère du Canada central.

Nous savons que l'or des exploitations antiques servait de pièces de monnaie et d'ornement; mais nous ignorons la quantité produite. Nous n'avons de renseignements que sur la production des quatre derniers siècles; les statistiques n'allant pas au delà de 1493. De cette date jusqu'à nos jours, elles estiment la production totale à 1,100,000,000 onces, soit 22 milliards de dollars. De ce chiffre, environ la moitié est enfouie dans les voûtes des banques et des gouvernements, et les arts ont absorbé la plus grande partie de la balance. L'examen du tableau de la production mondiale actuelle de l'or démontre que pas moins de 50 pays globe, mais rarement en abondance. Il est inutile de les énumérer, tous les principaux pays du monde sont, ou ont été des producteurs d'or.

En groupant les champs producteurs par continents, nous voyons que la production mondiale annuelle d'un demi milliard de dollars se divise comme suit: l'Afrique du Sud: 58 pour cent; l'Amérique du Nord: 25 pour cent; l'Europe: 6 pour cent; l'Asie: 5 pour cent; l'Australie et la Nouvelle-Zélande: 3 pour cent; l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale: 2 pour cent.

Dans chacun de ces continents, il existe des centres d'exploitations aurifères remarquables. L'Afrique, le plus riche de tous, a été un grand producteur d'or depuis les temps les plus reculés jusqu'aujourd'hui. A l'époque des dynasties des Pharaons c'était l'Egypte qui offrait ses richesses, de nos jours c'est l'Union de l'Afrique du Sud à l'autre extrémité du continent noir. La mise en exploitation de la fabuleuse région du Witwatersrand au Transvaal date de 1888, elle a placé ce pays bien au-dessus de tout autre comme producteur d'or; qu'il suffise de dire que depuis 20 ans, il a fourni plus de la moitié de la production mondiale.

En Europe: la Grande Bretagne, l'Irlande, l'Italie, la Grèce et la Hongrie ont cessé d'exploiter leurs mines d'or; de même l'Autriche qui au XVI^{ème} siècle produisait plus de ce métal précieux que tous les autres pays du continent. En Espagne, cette industrie relativement considérable au temps de l'occupation romaine, est maintenant à peu près nulle. Aujourd'hui les principaux pays producteurs d'Europe sont la France, la Roumanie et la Suède. En Asie: la Sibérie, les Indes et le Japon avec la Corée sont les grands pays aurifères de cette partie placers dans la région asiatique. D'après la statistique, ce pays serait le quatrième sur la liste des producteurs d'or, avec bonne chance de passer avant peu les Etats-Unis d'Amérique. Aux Indes, de tout temps, les indigènes ont lavé les graviers des rivières pour en tirer les pépites d'or. Depuis une soixantaine d'années, ce pays exploite des gîtes filoniens selon des méthodes modernes. Les champs aurifères de Kolar dans le Mysore sont les seuls aujourd'hui en exploitation. Le Japon et la Corée obtiennent de l'or de gîtes de filons exploités sur une assez grande échelle. L'Océanie, pays de prédilection des voyageurs et des chercheurs, possède ses mines d'or. Qu'il s'agisse de Sumatra en Malaisie, ou de la Nouvelle-Guinée en

Mélanésie, ou encore de la grande île australienne, de sa voisine la Nouvelle-Zélande, partout on rapporte la présence de l'or largement répandu et exploité.

L'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale sont les moins importants des continents au point de vue qui nous occupe en ce moment. Cependant il est intéressant pour nous de remarquer que le Brésil exploite des gisements se présentant dans des roches semblables à nos gneiss granitiques des Laurentides, tandis que dans les Guyanes, le lavage à la batée des graviers fournit des quantités fort appréciables de paillettes d'or.

L'Amérique du Nord, avant la découverte des mines du Transvaal, était bien en avant des autres continents comme producteurs d'or. Mais depuis une quarantaine d'années, elle a dû prendre le second rang. Le Mexique, les Etats-Unis et le Canada ont tous trois un rendement annuel très élevé. Le Mexique, pays richement minéralisé, a fourni quatre pour cent de la production mondiale d'or, depuis la découverte de l'Amérique.

Aux Etats-Unis, les premières exploitations aurifères situées dans la partie sud-est de ce pays furent vite éclipsées par les découvertes d'or de la Californie; depuis le gros de la production vient de la région des Cordillères. Pendant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, les Etats-Unis devinrent le paradis des chercheurs d'or. La Californie répondit admirablement à leurs efforts. De tous les Etats ce fut le plus riche; sa production au cours des 50 dernières années représente 27 pour cent de la production totale d'or des Etats-Unis, soit \$800,000,000. Le Colorado la suit de près.

Au Canada, les premières découvertes d'or, comme celles de presque tous les pays d'ailleurs, résultèrent du lavage des graviers le long des rivières. L'or fut signalé en 1835 dans la vallée de la Chaudière, à St-François de Beauce, mais les premiers travaux effectifs ne datent que de l'année 1846. En 1849 on trouvait en Nouvelle-Ecosse les premiers grains d'or; et neuf ans plus tard, à l'autre bout du pays, on découvrait les placers de la Colombie Anglaise. Jusqu'en 1895, ces derniers fournirent presque tout l'or produit au Canada. Puis vinrent les fameuses découvertes du Klondyke, et alors commença la longue période, qui n'est pas encore terminée, des découvertes de camps miniers à travers le Canada; si fructueuses ont été les découvertes, qu'aujourd'hui le Canada, avec un rendement de \$63,000,000 en 1932, prend le second rang parmi les pays aurifères du monde.

Il serait très intéressant de vous énumérer les événements qui ont marqué l'histoire minière de chaque province. Qu'il me suffise de tout résumer en vous disant qu'aujourd'hui 73 pour cent de la production d'or nous est fournie par l'Ontario; 11 pour cent par Québec; 6 pour cent par la Colombie Anglaise; 4 pour cent par le Manitoba; 2 pour cent par le Yukon et la Nouvelle-Ecosse.

La plus importante de nos mines par la richesse de son rendement est la mine Lake Shore située dans la région de Kirkland Lake, dans le nord de l'Ontario; en exploitation depuis 15 ans, non seulement elle

est la première de nos mines d'or canadiennes, mais elle est aussi la cinquième du monde. Vient ensuite la mine Hollinger de Porcupine, Ontario, la septième du monde; puis Noranda, Teck-Hugues, McIntyre, Dome, Wright-Hargreaves sont aussi des exploitations remarquables, chacune avec une production d'au-delà de \$2,000,000.

Québec ne produisait que peu d'or avant 1928, mais cette année Noranda se place troisième parmi les mines canadiennes produisant de l'or. J'ai confiance qu'avant peu notre Province comptera au moins dix mines produisant de l'or régulièrement.

La production d'or est-elle destinée à augmenter?

Depuis trois ou quatre ans les plus grands économistes ont consacré beaucoup de temps à l'étude de cette question. Le résultat de ces travaux sont résumés dans le rapport du comité des finances de la Ligue des Nations. Dans ce rapport, on évalue à trois pour cent par année l'augmentation nécessaire dans la production d'or pour prendre soin des réserves réglant la demande de crédit mondial. D'après ce comité on fixe à \$540,000,000 la production désirée pour 1940. C'est le but que se propose l'industrie minière, et qu'elle atteindra facilement avant la date indiquée.

D'où viendra l'or?

Sans doute l'Union de l'Afrique du Sud continuera longtemps encore l'exploitation de ses mines au même rendement. La production canadienne augmentera rapidement, de nouveaux champs aurifères seront mis au jour; aux Etats-Unis, on n'espère pas de relèvement, à moins d'un abaissement sensible du prix de revient; l'Australie est sur le déclin avec sa production décroissante, mais il reste encore dans ce pays bien des régions inexplorées; la Russie est un facteur difficile à établir, mais le nombre et la grandeur de ses exploitations augmentent constamment. La Russie, le Canada et l'Afrique possèdent de vastes étendues à peine explorées, mais dont on perçoit les possibilités.

Le Canada fournira certainement une part longtemps grandissante de cette production. Il ne fait pas de doute qu'il y réussira, parce qu'il possède au sud de la Baie d'Hudson une vaste région bien minéralisée, repartie entre Québec, l'Ontario et le Manitoba. La cartographie géologique y a repéré des étendues susceptibles de contenir de riches gisements aurifères, dont Québec a sa large part. Le succès de Porcupine et de Kirkland Lake dans l'Ontario, et un rendement d'au delà de \$8,000,000 de la part des mines récemment découvertes dans la partie adjacente de Québec, me semble une raison bien suffisante d'espérer voir s'accroître rapidement la production d'or de Québec. En augmentant son rendement en or, notre Province aura la satisfaction de contribuer au maintien du régime monétaire qui fait sa prospérité.

L'indépendance économique par l'assurance-vie (1)

Par Maurice de GOUMOIS

M. le président, messieurs,

Le titre de cette causerie vous paraîtra, sans doute, quelque peu prétentieux. Parler d'indépendance économique aujourd'hui, cela est bien apte à faire surgir plus d'un sourire narquois. Comme question de fait, avouons franchement que la plupart des gens ont des tendances à se sentir désabusés par la fécondité des théories qui, en un tournemain, promettent de rétablir notre marge de crédit à la Banque, de recréer le bourdonnement de l'activité des industries et de ramener l'activité du commerce par une clientèle désireuse d'acheter aux prix de 1928. D'aucuns s'imaginent qu'à traiter le patient avec tel ou tel remède, cela causera sans plus tarder, le rétablissement de tous les fils nous reliant à Montréal, New-York ou Toronto, pour nous annoncer plus vite le retour des spéculations heureuses d'il y a à peine trois ans, de nos bonnes fortunes qui, hélas, n'ont pas même eu la consistance du papier qui en fut le signe pendant quelques heures.

Depuis lors, nos théoriciens ont évidemment eu beau jeu et c'est avec une contrition parfois mal déguisée que nous avons prêté l'oreille à ces hommes de tous pays qui, parce qu'ils croient connaître les principes d'un art sans jamais l'avoir pratiqué, sont venus nous dire que les Gouvernements avaient été imprévoyants, que le capital avait manqué à son devoir, que les dettes de guerre avaient paralysé le crédit, que les tarifs avaient tué le commerce, et que le progrès du dernier quart de siècle avait enfanté trop de machines pour garder nos ouvriers au travail. Et voilà autant de causes qui ont produit l'effet : la crise que nous traversons en ce moment. Ces causes nous paraissent si formidables que nous nous sentons sans défense et le résultat en est la perte de ce sentiment de sécurité dont nous jouissions avec tant de plénitude. Le sens de sécurité dans l'avenir s'était tellement développé que l'on me rapportait, dernièrement, qu'aux derniers beaux jours de notre récente ère de prospérité, il s'est vendu, aux Etats-Unis, des actions qui ne seront remboursables que passé l'an 2000.

Si avant 1929 et 30, nous avions tous rêvé de visions de fortune, il me semble que, depuis lors, notre problème s'est cependant singulièrement simplifié. En d'autres termes, on pourrait dire que la règle de la multiplication est tombée en désuétude et nous avons été plus ou moins forcés d'en revenir à la soustraction. Evidemment, ce procédé manque de gloire, mais il nous a été dicté impérieusement par un réveil à la réalité. Et, Messieurs, quelle est cette réalité ? S'agit-il réellement de circonstances nouvelles et imprévues ? S'agit-il d'une aventure vers l'inconnu et est-il besoin d'envisager demain avec tant de frayeur

tout simplement parce que nous sommes sans moyen de défense ?

Non, nous retrouvons bien prosaïquement devant un problème que des générations passées ont eu à résoudre continuellement depuis le commencement des temps, celui d'édifier et de maintenir des moyens de défense contre l'insécurité du lendemain. Pour les premiers hommes, il ne s'agissait, sans doute, que de sécurité contre les fauves et les intempéries, tandis qu'aujourd'hui, il s'agit de sécurité contre les aléas de notre existence économique.

L'assurance-vie nous met en contact avec un grand nombre d'hommes appartenant à toutes les classes de la société. A un grand nombre d'entre eux, nous avons posé cette question : "Pourquoi faites-vous cet effort constant pour améliorer votre position et augmenter vos revenus ?" La réponse est toujours la même, elle est invariable. — "C'est parce que je veux pouvoir me retirer, un jour, des affaires et jouir de la vie."

Voilà un désir bien légitime, n'est-il pas vrai ? N'est-ce pas le but vers lequel tendent tous nos efforts et toutes nos initiatives ? N'est-ce pas avec l'espoir tenace de réaliser cette ambition que nous luttons sans cesse et que nous nous plions constamment à des exigences souvent difficiles, sinon pénibles ? Quelle que soit la forme de ce désir qui vit au coeur de chaque individu, le fond en est toujours le même — l'Indépendance Economique — et je ne crois pas me tromper en affirmant qu'aujourd'hui ce besoin d'indépendance économique a pris des proportions insoupçonnées. Cependant, il faut admettre aussi que nous traversons tous la vie avec des chances bien inégales. Il n'y a pas très longtemps, un Economiste Français affirmait que la réussite dans les entreprises se compose de 60% d'intelligence, de 30% de chance et de 10% de travail. Ce dosage manque évidemment d'adaptation pratique puisqu'aux beaux jours de la Bourse, cette proposition devait être de 100% de chance, de zéro pour intelligence et de zéro pour le travail.

Revenons-en toutefois à plus de réalité. Les Compagnies d'assurance sur la vie doivent leur existence et la sécurité qu'elles offrent à des statistiques rigoureusement exactes et relevées au cours des six ou sept générations qui nous ont précédés. De tous ceux d'entre nous qui peinent et espèrent atteindre un jour, cette indépendance économique qui nous permettra de réaliser des désirs longtemps réprimés, voici dans quelles proportions nous réussissons. Sur 100 Canadiens atteignant l'âge de 60 ans, 1 seul sera riche, 2 seront dans des circonstances que l'on pourrait qualifier de confortables, 15 auront des biens valant de \$2,000. à \$15,000. et 82 seront dénués de toute ressource en dehors du travail auquel la plupart

resteront astraînts aussi longtemps que leurs forces ou les circonstances le permettront.

Pour plus de précision, je dois ajouter que ces proportions ne sont pas celles de 1933, mais celles de 1928, soit au sommet même de la dernière vague de prospérité.

Il faut toujours quelques exceptions pour confirmer la règle, et je dirai donc qu'à quelques exceptions près, il est généralement convenu que l'activité productive de l'individu cesse à 65 ans. Or, quel est le tableau à 65 ans ? Messieurs, sur cent individus qui atteignent cet âge, nous en retrouvons 84 qui sont dénués de ressources et qui ne sont plus à même de gagner leur vie. Qui de nous ne connaît de ces vieillards ? Vous les voyez tous autour de vous. Ils vont en s'effaçant, la tête basse ; ils sont riches en expérience, mais craignent d'exprimer une opinion. Ne sont-ils pas à la charge de quelqu'un, soit de membre de leur propre famille, quand ce n'est pas d'une institution publique ? Ils sont devenus craintifs pour ne pas dire aigris, et beaucoup d'entre eux cachent mal la désillusion qui les a atteints au bout de toute une vie de travail et d'espoir.

Et croyez-vous que parmi ces 84, il n'y en a pas beaucoup qui ont crû plusieurs fois avoir réussi à se créer cette indépendance financière ? Beaucoup d'entre eux ont eu des biens assez considérables au cours de leur existence, mais tous ont été les victimes de re-ajustements économiques qui se produisent périodiquement et qui se reproduiront encore. Leur erreur a été celle-ci : Ils ont omis de créer une réserve sûre pour cette époque de la vie où ils en auraient eu le plus besoin. Pour mieux illustrer la chose, supposons qu'un homme perde tout ce qu'il a, qu'il s'agisse de ses biens ou de sa position, lorsqu'il a environ 40 ans.

Eh bien, grâce à l'expérience qu'il a acquise, grâce aussi au fait qu'il a encore plusieurs années productives devant lui, il court d'assez bonnes chances de se rétablir et souvent de faire mieux. Toutefois, avez-vous songé que si la même infortune devait survenir lorsqu'il a passé, disons 55 ans, il n'a pratiquement aucune chance de regagner le terrain perdu. N'oublions pas, Messieurs, que derrière nous, il y a une nouvelle génération qui pousse sans cesse et elle est toujours prête et souvent mieux préparée que nous pour prendre la place que nos défaillances et nos erreurs de jugement peuvent nous faire perdre si rapidement.

En 1920, un groupe de millionnaires américains s'unirent pour fonder deux hospices de vieillards, l'un à New-York et l'autre à Chicago. L'une des conditions d'admission est celle-ci : Il faut que le candidat puisse prouver qu'il a possédé un million au cours de son existence. Depuis l'année de leur fondation, il y a toujours eu une longue liste de ces anciens millionnaires qui attendent pour être admis dans ces refuges. Tout cela pourquoi ? simplement trois repas par jour et un toit.

Devant la complexité de l'existence et surtout si nous tenons compte que chaque jour qui passe nous rapproche davantage d'une vieillesse que nous voudrions tous heureuse, n'est-il pas grand temps d'être plus prévoyant ? Ah ! je sais par expérience que celui qui prêche la prévoyance et la sécurité n'est pas toujours aussi bien reçu que celui qui promet de gros

dividendes ou de gros bénéfices. C'est pourquoi, l'agent d'assurance sur la vie doit être doublé de la persuasion d'un millionnaire, mais en cela, il faut lui rendre hommage, car c'est grâce à sa persuasion qu'il a sauvé plus d'une veuve et des orphelins de la misère la plus noire, et c'est encore grâce à son insistance que beaucoup de vieillards commencent à retirer un revenu régulier dès l'époque de leur vie où ils n'en n'ont plus, ni en mesure de lutter à armes égales.

Jusqu'ici, nous avons généralement considéré l'assurance-vie comme étant un capital funèbre. Je dis funèbre, car encore, dans l'opinion de la plupart des gens, ce capital ne se matérialise qu'à la mort de l'assuré. Est-il surprenant qu'en partant de cette conception imparfaite, on vueille bien admettre que l'assurance est une bonne chose, indispensable même, mais qu'on vueille s'en procurer que le plus tard possible. Il est un fait remarquable et qui illustre bien ce point. On peut dire que la plus grande partie des personnes auxquelles nous parlons d'assurance-vie, nous admettent franchement qu'elles n'en ont pas suffisamment. C'est donc que ces hommes en reconnaissent le besoin, car ils savent que s'ils étaient enlevés à l'affection des leurs, ce serait l'éroulement complet de leur foyer, la ruine matérielle et souvent morale des êtres qui leur sont chers. Mais, non, nous sommes tous trop optimistes quand il s'agit de nous-mêmes et de ceux qui dépendent immédiatement de nous. J'ai besoin d'assurance, je sais que j'en ai besoin pour protéger ma famille — mais pas aujourd'hui — plus tard.

Les exemples qui surgissent continuellement autour de nous n'ont pas de signification tant qu'ils ne nous touchent pas de près. Et puis, plus tard, sait-on jamais — pourront-ils faire ce que leur conscience leur dicte aujourd'hui ? Messieurs, nous savons tous par des expériences répétées et toujours aussi tragiques, qu'un homme n'a pas d'obligation aussi sacrée que sa famille — ses enfants — ces obligations sont plus importantes que toutes les bonnes raisons qui font remettre à plus tard. Plus tard, il sera peut-être trop tard. On peut toujours trouver le montant nécessaire pour verser une prime, mais lorsque la santé commence à faire défaut, lorsqu'un organe commence à montrer des traces de soucis, d'usure ou d'excès, tout l'argent au monde n'achètera pas le plus petit montant d'assurance-vie.

Il est évident que décéder prématurément est toujours un accident. A tout considérer, il y a, en somme, peu de possibilité pour chacun de disparaître dans les douze mois qui vont suivre. Toutefois, il est intéressant sans doute, de savoir quelles sont ces possibilités ? Eh bien ! sur mille individus âgés de 35 ans et en parfaite conditions physique, nous savons qu'avant que l'année soit écoulée, sept ne seront plus des nôtres. C'est pourquoi, en parlant de décès prématuré, nous ne parlons que d'une possibilité, si pénible qu'elle puisse être pour la veuve et les orphelins. Cependant, lorsque nous parlons de la vieillesse, nous parlons d'une certitude absolue, quoiqu'en dise notre ami, le Dr Voronoff, avec les théories de réjuvenation par le greffage de glandes de singe.

Si vous le voulez bien, arrêtons-nous un court ins-

tant sur la première hypothèse. On m'a souvent demandé avec anxiété, et je suis sûr que mes collègues ont eu la même expérience : "Combien d'assurance-vie devrais-je posséder de manière à bien protéger ma famille ?" Ceci équivaut à dire : "Qui et comment prendra-t-on soin de ma famille si je devais leur être enlevé avant d'avoir pu réaliser mes ambitions ou mon programme financier ?" Quoique la question ne soit pas difficile à répondre, cette réponse peut varier dans chaque cas. Pour mieux illustrer ma pensée, il faut qu'à mon tour je vous pose une question :

"Quel est l'aveu nu que produirait immédiatement toutes vos possessions si vous deviez disparaître aujourd'hui ?" — Est-ce que votre famille ou ceux qui dépendent directement de vous continueraient à recevoir, pendant quelques années au moins, un revenu qui leur permettrait de continuer à vivre comme vous vivez aujourd'hui ?"

Il faudrait peut-être commencer à faire l'inventaire de vos possessions actuelles et dans la majorité des cas, ceci est vite fait, puisque sur 100 personnes qui laissent des biens après leur mort, 92 n'ont d'autres biens que le produit de leurs polices d'assurance-vie. De tous les autres biens que nous pouvons laisser, exception faite de la somme de notre compte d'épargne à la banque, il n'y en a aucun sur lequel nos héritiers pourront réaliser 100 cents dans la piastre, si ce n'est nos polices d'assurance sur la vie. Le manque du temps nécessaire m'oblige à laisser à votre imagination le pourquoi de la dépréciation de nos possessions dès que nous disparaissions. Je ne me bornerai à remarquer que personne ne pourra administrer à notre place et aussi bien, ce que nous avons acquis par notre travail, par notre expérience et notre jugement quand ce n'est pas par nos privations, et cela encore bien moins une femme manquant totalement de l'expérience des affaires, ou d'enfants qui sont souvent encore loin d'avoir atteint la maturité voulue pour cela.

Vous voyez que jusqu'ici, je n'ai pas encore répondu à la question sur le montant d'assurance qu'un homme devrait posséder. Chaque cas a des besoins différents et c'est là qu'entre en jeu l'agent d'assurance d'expérience, celui qui porte sur lui l'empreinte d'une conviction saine et honnête. Fiez-vous à ce qu'il vous dira, car il sait ce dont il parle. Ne vous laissez pas entraîner par des comparaisons qui mènent aux hésitations coûteuses. C'est votre problème et celui des vôtres qui est en jeu, et ce problème là ne souffre ni comparaisons, ni délais.

Pour vous donner une illustration typique, voyons ce que \$10,000 d'assurance sur la vie vont faire pour une famille privée de son chef. Le décès survient inopinément. Que se produit-il tout d'abord ? Premièrement, il va falloir environ \$1,000. ou \$2,000. pour rencontrer les derniers comptes. Cela coûte cher de mourir. Mettez-y des frais de médecin, d'hôpitaux, frais funéraires — je sais que ceci n'est pas une pensée gaie — mais il faudra tout de même y faire face un jour.

Ces comptes réglés, il y en a d'autres, qu'il s'agisse de l'impôt sur les successions, du règlement d'une hypothèque, d'une dette de commerce, d'emprunts faits précédemment et vous verrez que si, en réalité,

il reste \$8,000 à la veuve, elle ne s'en sera encore pas trop mal tiré.

Pour elle et pour les enfants, c'est une nouvelle vie qui recommence, une période de réajustement extrêmement difficile. Admettons toutefois qu'elle est bien avisée et qu'au lieu de devenir la victime de spéculations de toutes sortes qui lui seront offertes, soit par un parent, et je regrette de le dire, le plus souvent de parents qui voient dans le capital une source inespérée de finances, admettons toutefois, dis-je, qu'elle eplace le reste de son capital à 5%. Que rapportera-t-il à cette famille en termes de revenus mensuels ? Pas plus que \$33.35 par mois ou pas même \$8.50 par semaine. N'est-ce pas presque l'obliger à placer son argent là où on lui promettra un gros revenu, quitte à tout perdre six mois plus tard ? Ici, je voudrais me permettre un conseil en passant. Toutes les compagnies ont des polices qui, au lieu de payer le capital, produisent une rente mensuelle garantie soit pour 5 ans, 10 ans, 20 ans ou à vie. Une police semblable est le plus sûr moyen d'assurer à ceux qui vous sont chers un revenu qui ne faillira jamais à sa tâche, et votre exemple sera la plus belle leçon de prévoyance que vous aurez léguée à vos enfants en plus d'avoir fait en sorte que votre foyer reste uni.

Pour la plupart d'entre nous, il est pratiquement impossible d'accumuler \$10,000. ou \$20,000. au cours de notre existence, même en admettant que nous vivions assez longtemps pour réaliser ce capital. Au moyen de l'assurance-vie, nous pouvons créer cette succession aujourd'hui même, une succession qui sera intacte et qui accomplira exactement le but que vous voulez qu'elle remplisse.

Et voici ce que disait, il n'y a pas très longtemps, le Premier Ministre de la Province, l'Honorable M. Tasehereau.

"Petit à petit, les Canadiens sont arrivés à comprendre qu'il n'y a aucune protection au monde qui soit plus avantageuse pour la famille que l'assurance sur la vie, qui la protège contre les malheurs et qui épargne la misère et la pauvreté aux veuves et aux orphelins. Le moyen le plus sûr de devenir riche est de s'assurer la vie immédiatement. Tous ceux qui agissent ainsi, épargneront à leurs enfants le malheur d'avoir recours à la bienfaisance publique du d'implorer l'aide des parents ou des amis."

Je disais, il y a un instant, qu'il est pratiquement impossible d'accumuler \$10,000 ou \$20,000 au cours de notre existence. L'assurance-vie ne nous demande pas d'accumuler ce montant. Cependant, elle en garantit le paiement intégral et de la manière dont nous l'aurons prévu. Qu'avons-nous à faire pour cela ? Payer, évidemment ! Verser des primes et cela coûte cher. Est-ce réellement cher ? Tout ce que la Compagnie d'assurance demande, est le versement d'un intérêt allant de 3 à 3½% du capital suivant l'âge. Y a-t-il moyen d'acheter du capital à meilleur compte ?

En versant des primes qui ne représentent que 3 à 3½% du capital, nous sommes cependant loin d'avoir déposé ces montants sans autre retour qu'un sentiment de protection en cas de décès prématuré.

(A suivre, page 24)

L'Art de la Gravure

SES DIVERS PROCÉDÉS

Par Hector Faber.

(Suite du mois d'avril)

"A LA MANIERE NOIRE"

Un autre genre de gravure, désigné sous le nom de "manière noire", fut imaginé en 1642 par Ludwig von Siegen. C'est une manière de lavis.

Il faut au préalable préparer la planche pour obtenir une surface granulée, au moyen d'un outil appelé "berceau" qu'on promène dans divers sens, pour recouvrir la surface d'une infinité de tailles qui, en s'entre-croisant, produisent une granulation régulière. On fait aujourd'hui cette première opération à la machine.

Puis, le graveur, après avoir tracé son sujet comme dans la gravure au burin, procède au travail du modelé à l'aide du brunissoir et du grattoir. Il produit ainsi toutes les demie-teintes depuis le blanc pur jusqu'au noir, formés par le grain normal. C'est pourquoi, sans doute, les Italiens dénomment ce genre "mezzo-tinta."

On peut considérer cette manière comme l'opposé de la gravure en taille-douce, en ce sens que c'est de l'ombre, que surgit le dessin, c'est-à-dire que l'artiste distribue des *blancs* sur une surface *noire*, tout comme s'il dessinait avec un crayon blanc sur un papier noir. D'où cette désignation de "manière noire" qu'on appelle aussi parfois "manière anglaise" parce que les artistes anglais l'on pratiquée avec une parfaite virtuosité.

Les estampes obtenues par ce procédé, qui convient particulièrement aux scènes fantastiques et aux effets de nuit, se distinguent par un fini moelleux et une grande intensité de coloration.

LAVIS

La gravure au lavis se rapproche de celle dite "à la manière noire". Elle permet l'obtention facile de plusieurs planches combinées en vue de l'impression polychrome.

Le procédé consiste à laver sur le cuivre, au pinceau, avec de l'eau-forte, tout comme on le fait sur le papier. Seulement, la planche, après que le tracé en est fait par un des moyens ordinaires, est recouverte d'un grain formé d'un vernis saupoudré de sable fin ou de résine, en ayant soin de réserver à l'avance les blancs purs et de les recouvrir d'un vernis non saupoudré.

On combine parfois le lavis avec l'emploi du burin.

AQUATINTE

C'est le procédé au lavis, qui, modifié, donna naissance à l'aquatinte, sorte de gravure qui imite les dessins au lavis faits à l'encre de Chine, au bistre ou à la sépia.

Il existe dans l'aquatinte plusieurs procédés différents. Le plus usité consiste à recouvrir d'un léger vernis une planche de cuivre, sur laquelle on lave ensuite, au moyen du pinceau, pour dissoudre le vernis, et l'on assuie avec un linge fin. Les parties de la planche ainsi mise à nu sont saupoudrées de colophane, que l'on fait adhérer en exposant le métal à la chaleur, puis on répand de l'acide, lequel mord la plaque, dans les intervalles de l'enduit résineux. L'opération est recommencée jusqu'à ce que l'on soit parvenu à produire les ombres les plus fortes. La variété des grainages donnent des effets de douceurs et de force, qui semblent obtenus au pinceau.

Les estampes obtenues par ce procédé offrent toute la fidélité des dessins originaux. L'invention de ce genre de gravure est due à l'Allemand Zegers, mais ce sont les graveurs français Charpentier et le prince qui l'ont poussé au plus haut degré de perfection.

MANIERE DE CRAYON

Le procédé "en manière de crayon" fut découvert par le graveur lorrain Charles François, en 1757. Il a pour objet d'imiter les hachûres produite par le maniement du crayon sur le papier à grain. Cet effet s'obtient par l'usage de la "roulette", qui consiste en une petite roulette en acier trempé, tournant librement à l'extrémité d'une tige d'acier. Promenée avec plus ou moins d'énergie sur la surface d'un cuivre planée, la roulette y creuse des points rapprochés, qui font que l'estampe ainsi obtenue donne l'imitation parfaite du crayon. De nos jours, plusieurs artistes pratiquent avec succès la gravure en manière de crayon, dont ils obtiennent les plus heureux effets.

GRAVURE EN COULEUR

La gravure en couleurs s'obtient en préparant autant de planches qu'on veut avoir de tons différents et en ne gravant sur chacune d'elles que la partie du dessin réservé pour un ton. On procède ensuite par impressions successives et soigneusement repérées sur la même feuille de papier. Ce procédé s'emploie pour l'eau-forte et pour la lithographie.

"A LA POUPEE"

Un autre moyen, qui est plus simple, consiste à appliquer la couleur à la main. C'est le procédé : "à la poupée". On se sert pour cela de petits tampons de diverses formes et de grosseurs différentes. C'est à ces tampons que l'on donne le nom de "poupées".

On désigne Lastermann, peintre hollandais, et Peter Scenck, graveurs à Amsterdam, comme étant les

premiers qui aient fait, vers 1680, des essais de gravures en couleurs. Ces artistes se servaient d'une seule planche, gravée dans la manière usuelle, et y peignaient à sa surface les diverses nuances composant le coloris du dessin.

L'estampe en couleurs, qui connut tant de vogue à la fin du 18e siècle, a reconquis sa place auprès des amateurs et du public.

Le procédé "à la poupée" se pratique couramment de nos jours et c'est une tâche très artistique et très délicate que l'application de la couleur. On obtient ainsi des épreuves à peu près semblables mais jamais identiques, magnifiquement coloriées ou plutôt "rehaussées" comme on dit aujourd'hui.

LITHOGRAPHIE

La lithographie est la gravure sur pierre, dont on obtient des épreuves, après encrage, à l'aide d'une forte pression.

La lithographie utilise l'affinité de la pierre lisse, fine et d'un grain très fin, pour les matières grasses ou résineuses qui y sont déposées, et la répulsion de l'eau pour ces matières grasses alors que les pores de la pierre, non recouvert de gras, en sont avides.

Si l'on trace, sur une pierre préparée à cet effet, un trait quelconque au moyen d'un crayon gras, si l'on passe ensuite une éponge imprégnée d'eau, et si l'on promène sur la pierre un rouleau chargé d'encre à base de cire, celle-ci s'attachera seulement au trait gras, laissant intactes les autres parties de la pierre qui viennent d'être mouillées.

La découverte de ce procédé, due à l'abbé Schmidt, remonte à 1780. Mais on considère comme le véritable inventeur de la lithographie, telle qu'elle se pratique encore de nos jours, Aloys Senefelder, né à Prague en 1771.

C'est en 1796 que se fit la première impression sur pierre par le procédé d'acidulation et de gommage, et par l'emploi du crayon gras.

Ce genre se prête à merveille à l'exécution des travaux d'artistes. En effet, l'artiste peut dessiner directement sur la pierre au moyen du crayon lithographique, tout comme il le ferait sur le papier avec un crayon ordinaire.

Le dessin exécuté, on prépare la pierre avec une dissolution d'eau gommée et d'acide. On dégomme ensuite à grande eau, on essuie et on enlève le crayon à l'essence. Le nettoyage s'achève par quelques gouttes d'eau pure et un dernier essuyage. L'encre est ensuite appliquée, sur la pierre humide et fait disparaître le dessin prêt au tirage.

Il existe divers procédés de lavis lithographiques, à l'aide de frottis à la flanelle et de brosses. Ce sont des tours de mains d'artistes.

La gravure sur pierre, à l'aide de burins et d'échoppes, s'applique à de nombreux travaux, mais on lui préfère généralement, surtout pour les sujets de grande finesse, la gravure sur cuivre.

L'eau-forte lithographique s'imprime de la même manière que la gravure sur pierre. Elle permet des dégradés d'une très grande douceur de ton et d'un fondu parfait.

Dès les débuts de sa découverte, la lithographie devient très en faveur. C'est vers 1850 qu'elle at-

teint le sommet de sa renommée en traduisant les oeuvres des maîtres de la peinture. A cette époque, elle orne la demeure des riches comme le logis des déshérités, auxquels elle apporte un élément de décoration artistique et peu coûteux. Elle rayonna d'une vie nouvelle à la fin du 19e siècle, lorsque les plus grands peintres, Horace Vernet, Delacroix, Edouard Detaille, lui donnèrent l'empreinte de leurs talents si variés.

De nos jours, la gravure sur pierre est un peu délaissée, on lui préfère l'eau-forte ou l'aquatinte. Cependant, plusieurs artistes, tels que Willette, Abel Faivre et Léandre, s'expriment volontiers par ce procédé, dont la technique permet d'obtenir l'éclat des chairs, la transparence des voiles, le drapé des étoffes, aussi bien que toutes les gammes des ombres et des lumières.

"Lithographie trop méconnue, et souvent dédaignée des artistes, — a écrit M. Roher, — ton charme n'échappe pas aux grands sensibles... Prud'hon le divin, Raffet l'héroïque, Puvis de Chavanne le grand sincère, Carrière le savant et profond poète des gris, Gavarni le subtil, en ont joué avec une virtuosité qui la rend immortelle. Et Fantin-Latour a transposé la musique wagnérienne en ses trames, vibrantes comme des ondes sonores..."

Repassons brièvement, pour conclure, les trois principaux modes d'expression de l'art graphique.

La gravure au burin est le plus ancien, le plus classique et l'un des plus difficiles. Il exige un long apprentissage et une grande habileté technique, parce que la matière, bois, cuivre ou acier, est attaquée directement par l'outil. La planche ne rend rien de plus à l'artiste que ce qu'il lui a donné : aucune des tricheries d'impressions n'est possible avec elle et les colorations artificielles, l'essuyage et les autres tours de mains ne peuvent servir. C'est l'art du graveur dans toute son intégrité.

"Il faut être calme, un peu froid et avoir une grande certitude de soi-même, a dit un buriniste célèbre, pour ne pas s'ennuyer en gravant les tailles d'une planche au burin dont le travail peut durer plusieurs semaines, — et il faut conserver pendant ce temps le même intérêt pour l'image proposée..."

C'est là une des raisons pourquoi, de nos jours, les artistes s'expriment plutôt par d'autres procédés, et l'art du graveur se perd.

* * * *

La lithographie, toute tendresse et suavité, incarne la poésie dans les arts graphiques. Sur la pierre aux grains délicats où l'onctueux crayon se promène, une image apparaît... C'est comme un pastel en grisaille qui peu à peu se précise : le crayon caresse les formes, enveloppe l'image d'une atmosphère tendre, la laisse vivre dans une sorte d'immatérialité...

"Je t'aime, ô poésie du crayon, écrit Edouard Roher, parce que ton langage n'est jamais rude... Art direct aux mains des habiles, tu peux tout suggérer dans tes essais savants. L'acide, qui laisse le grain monter en relief, l'allège sans rien détruire. Tu es vaporeuse comme le rêve ou les matins d'automne, et plus tendre que mélancolique, tu sais dire des choses qui sont *au fond secret* de l'âme..."

L'eau-forte, qui est surtout un art de procédés, attire davantage les artistes de notre temps. Elle exige une grande présence d'esprit et le rythme de l'exé-

cution est un des plus puissants facteurs de sa réussite. Car si une planche au burin demande six jours de travail ardu, l'exécution d'une gravure semblable à l'eau-forte peut ne prendre que six heures.

Suivons l'ordre dans lequel se développe les éléments optiques d'une eau-forte. Le graveur garde dans l'esprit le pressentiment de l'idéal *que sera* l'épreuve de sa planche. La première partie suffisamment gravée est couverte d'un vernis brun qui la cache complètement, de sorte que le graveur n'en garde que le souvenir.

Et voici que dans les nuages verdâtres de la réaction chimique, il voit se former de nouvelles taches, qui seront recouvertes à leur tour, et c'est ainsi que la conception d'une eau-forte est rapide et obscure comme la pensée même. Jusqu'au moment de dévenir la planche finie, l'aquafortiste n'a que des pressentiments et des souvenirs, des angoisses et des espoirs, qui se mêlent dans son esprit.

C'est pourquoi les eaux-fortes, toujours rudes et décisives, sont si tourmentées et inattendues. "L'eau-forte, écrit Charles Baudelaire, est un art profond et dangereux, pleins de traîtrises, et qui dévoile les défauts d'un esprit aussi clairement que ses qualités. Et comme tout grand art, très compliqué sous sa simplicité apparente, il a besoin d'un long dévouement pour être mené à la perfection. C'est vraiment un genre trop personnel, continue Baudelaire, et conséquemment trop aristocratique pour enchanter d'autres personnes que celles qui sont naturellement artistes, très amoureuses dès lors de toute personnalité vive. Non seulement l'eau-forte sert à glorifier l'individualité de l'artiste, mais il serait même difficile à l'aquafortiste de ne pas décrire sur la planche sa personnalité la plus intime."

Aussi peut-on dire que depuis la découverte de la gravure à l'eau-forte, il y a eu autant de manières qu'il y a eu d'aquafortistes.

Il paraît que Léonard de Vinci a mis quatre ans pour exécuter la Joconde. L'on peut s'émerveiller qu'un homme puisse rêver au même idéal pendant aussi longtemps, mais l'on conçoit qu'une telle oeuvre doit présenter un caractère essentiellement distinct du plafond de la Chapelle Sixtine, peint en l'espace d'un mois seulement, mais sans relâche, par le passionné Michel Ange.

"Le monde intérieur d'un individu, a dit Alexieff, n'est pas un monde tout fait : c'est un chaos animé d'un mouvement désordonné et changeant sous la pression des causes extérieures. L'oeuvre me paraît être la cristallisation d'un fragment détaché du chaos, un aérolithe tombé du ciel..."

De tout ceci, il découle qu'il y a des relations entre le procédé et la façon de créer d'un individu. L'artiste qui veut bien s'exprimer et penser à sa façon se doit de chercher des techniques nouvelles. C'est la gloire de l'Ecole française d'avoir trouvé des moyens d'expression nouveaux, en conservant son caractère propre.

"Le génie national français, observe justement René Schneider, c'est en somme celui qui au cours de son histoire s'est assimilé le bien qu'il a voulu prendre aux autres, au Nord ou au Midi, naturalisme ou style, sans rien perdre de soi."

L'esprit français est un esprit de mesure.

A notre époque, dans le domaine de l'art graphique, l'Ecole Française a retrouvé la primauté qu'elle avait conquise au 18^e siècle. Et c'est elle, aujourd'hui, qui stimule et féconde les écoles étrangères.

Mise au point

Dans notre dernière édition, du mois d'avril, il s'est glissée une erreur dans la description biographique de Louis-Philippe Hébert, statuaire, sous le titre de : "UNE FIGURE NATIONALE", page 10. Tout au bas de la reproduction photographique de Hébert, on lit : "Le jeune Louis-Philippe entra au service d'un officier de l'armée anglaise résidant à Boston". Cette phrase doit être modifiée, car ce n'est pas le jeune Louis-Philippe qui fut déporté mais son trisaëuil. Il faut donc lire : "Son trisaëuil avait été déporté lors du "Grand Dérangement", en 1755, avec des centaines de compatriotes, sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, à Boston, où il entra au service d'un officier de l'armée anglaise".

L'indépendance économique

(Suite de la page 21)

Dès la troisième année, une partie de ces versements retourne à votre crédit sous la forme de valeurs d'emprunt qui augmentent chaque année, pour former un capital appréciable et toujours accessible à mesure que nous avançons dans la vie.

Nous, dans l'assurance-vie, nous savons que la plupart des polices d'assurance en force ont joué un rôle bien au-delà de la protection de la famille. Cette réserve en argent liquide qui s'accumule pour chaque police ne cesse pas de jouer son rôle bienfaisant, et elle contribue chaque jour à résoudre ce problème de l'indépendance économique pour l'assuré lui-même. Pendant ces deux ou trois dernières années, des milliers d'individus y ont trouvé une réserve bienfaisante et utile, la seule qui restait après la perte d'un emploi, ou chaque fois qu'il survenait une demande urgente d'argent. Donc, de 3 à 3½% du capital représentant les primes à verser, les compagnies en remettent une certaine partie à la disposition constante de l'assuré. Et pour emprunter ce dont il a besoin, on ne lui demande pas son bilan, ni un endosseur, on ne lui demande pas non plus quand il remboursera ; tout ce qu'il a à faire est d'en faire la demande. Je pourrais vous citer plusieurs cas pathétiques pour mieux illustrer le rôle qu'ont joué toutes les compagnies d'assurance sur la vie durant cette crise. Une police d'assurance sur la vie remplit aussi les fonctions d'assurance contre le chômage, elle forme cette réserve constante et sûre qui permettent à chacun d'envisager les aléas de la vie avec confiance et avec courage.

PROVINCE



DE QUEBEC

SERVICE DES MINES

Le tableau de la production annuelle d'or dans notre province montre les progrès rapides de cette industrie :

Année	Onces	Valeur
1921	648	\$12,317
1922	nul	nul
1923	667	13,340
1924	881	18,372
1925	1,834	37,909
1926	3,679	76,070
1927	8,331	172,214
1928	60,006	1,240,435
1929	90,798	1,876,960
1930	141,147	2,930,480
1931	300,075	6,203,101) plus prime
1932	401,105	8,291,576) d'échange

Le rapport annuel du Service des Mines pour l'année 1931 comprend cinq parties, désignées respectivement A, B, C, D et E, contenant :

Partie A — Les opérations minières et les statistiques.

Partie B — La mine d'or Granada et ses environs, par J. E. Hawley.

La région des sources de la rivière Bell et une description des gisements aurifères de Pascalis-Louvicourt, par L. V. Bell et A. M. Bell.

Partie C — La région du lac Ostaboning, par J. A. Retty.

Exploration géologique de la Côte Nord, de Forestville à Betsiamites, par Carl Faessler.

La région de la carte de Bonbecamp, Gaspésie, par I. W. Jones.

Partie D — Les gisements de chromite des Cantons de l'Est, par Bertrand T. Denis.

Partie E — Les granits commerciaux de Québec, au sud du St-Laurent, par F. R. Burton.

On obtient des exemplaires de la Loi des Mines et des renseignements techniques sur les mines et les richesses minérales de la province sur demande au Directeur, Service des Mines, Québec.

LE MINISTRE DES MINES,

L'Honorable J.-E. PERRAULT

Fondée en 1910

Ecole
Technique
Québec185, BOULEVARD LANGELIER
QUEBEC.Prépare aux carrières industrielles
Outillage perfectionné

Ateliers modernes

Enseignement bilingue

CONDITIONS D'ADMISSION AUX
COURS REGULIERS DU
JOUR.

SONT ADMIS SANS EXAMENS :

(a) Au Cours Technique

Les candidats qui produisent un certificat de 8e année de la commission scolaire, de trois années de cours classique, diplôme commercial ou l'équivalent.

(b) Au cours de métiers

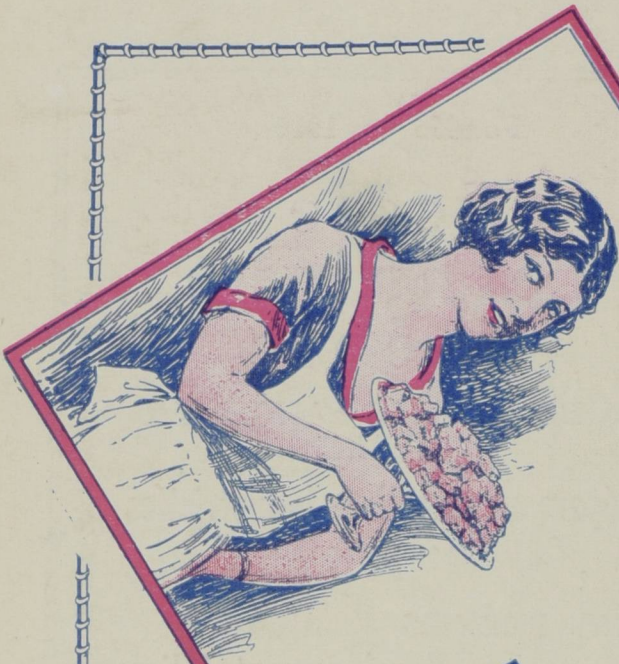
Les candidats qui produisent un certificat de 6e année de la commission scolaire ou l'équivalent.

Les autres doivent passer avec succès un examen sur les matières suivantes:

- 1° — Une dictée d'environ vingt lignes et ne comportant pas de difficultés.
- 2° — Une narration (composition sur un sujet simple).
- 3° — Arithmétique élémentaire (fraction ordinaires et décimales, proportions, pourcentage).
- 4° — Quelques questions sur l'histoire et la géographie du Canada.
- 5° — Notions de dessin géométrique.

A NOTER :

Tout candidat doit être âgé d'au moins 14 ans, à la date de l'examen d'entrée et avoir terminé la 6ième année du cours primaire. Il est tenu de présenter un certificat de vaccination.



ESSENCES
SUPREME
 Extrait

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
 Employez les Essences "SUPREME"
 DANS LE :
 Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
 Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences
 Fabriquées par :
 "SUPREME" Enr., Québec.



Avec l'essence d'érable "SUPREME"
 vous ferez un sirop de table délicieux,
 équivalent sinon meilleur au vrai sirop
 d'érable et à un prix très économique.